—C'est presque une position ... de nos jours, de ... la pre...

La Survivance

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes.
—Cardinal Andrieu.

"DIEU ET PATRIE"

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 20 FEVRIER 1935 — No 16

LA CRISE ANGLAISE

Depuis quelques semaines le malaise qui couvait depuis probablement assez longtemps sous l'apparente stabilité du ministère anglais d'union nationale présidé par M. MacDonald, semble s'aggraver et quelques incidents indiquent que la trève des partis consentis il y a trois ans sera bientôt rompue.

Il y aura des élections générales dans une dizaine de mois. Et les conservateurs qui peuvent actuellement compter sur la majorité dans le cabinet d'union s'étonnent avec inquiétude de que le nombre des chômeurs soit encore considérable et trouvent que le gouvernement ne fait pas assez d'efforts pratiques pour résoudre le problème. Ce mal qui ravage l'Angleterre depuis l'avènement de la grande industrie au dix-huitième siècle, et même on peut dire depuis l'avènement de l'anglicanisme qui ruina une gde partie de la population vivant autrefois sous la crosse des évêques et des abbés, n'a jamais été adéquatement résolu. La plupart des gouvernements parlementaires, libéraux ou obligés de suivre un certain libéralisme ont toujours négligé d'intervenir dans la question sociale d'ailleurs insoluble puisque de toute façon il est impossible au peuple anglais dans un territoire surpeuplé. A diverses reprises on tenta sans grand succès de décongestionner les grandes villes d'abord par la colonisation de l'Amérique et des Indes, ensuite par des guerres impérialistes comme la conquête de l'Afrique du Sud. On reprend aujourd'hui la thêse de l'émigration massive qu'on déverserait sur le Canada probablement. Tous ces moyens sont trop faibles pour le mal. Et cette formidable armée de parasites nourris par l'Etat causent au gouvernement anglais plus de tort que la nervosité du peuple parisien n'en fait à la République. Toujours ou presque, les ministères anglais sont tombés parce qu'après un certain temps ils n'avaient pu solutionner une question ouvrière ou minière et prévenir l'aggravation du chômage.

Autrefois les partis anglais jouissaient en face des autres partis parlementaires d'une belle réputation de stabilité. Libéraux et conservateurs se passaient alternativement le pouvoir, comme il en fut ici jusqu'à la guerre. C'est aussi depuis la guerre que la situation du Parlement anglais s'est troublée. Les partis se sont multipliés et entre tous le parti travailliste qui se posait comme le protecteur de la classe ouvrière, fondé et encore dirigé par M. MacDonald, a pris une ampleur et une vogue encore intacte malgré les maladresses de ses chefs. Comme on l'a cru au Canada après 1930, lors de la formation du gouvernement d'union on a cru en Angleterre que le Parlement revenait à un jeu plus régulier des partis. Tout indique que cet espoir sera bientôt déçu car les travaillistes n'acceptèrent la collaboration de leurs adversaires que parce qu'ils étaient les plus faibles. Une récente élection dans Wavertree qui leur a donné la victoire va leur permettre de nouvelles ambitions dont le parti conservateur, encore fort imposant prend dès maintenant ombrage.

Pour le moment, la lutte se fait autour de la nouvelle constitution indienne que le Parlement votera prochainement avec des tendances nouvelles si les travaillistes tiennent leur bout, mais avec un retour à l'ancien régime d'autorité et de sujétion si les conservateurs parviennent à leur faire lâcher.

LA GUERRE D'ETHIOPIE

ROME. — Le conflit italo-éthiopien est loin de s'arranger, car une nouvelle note protestataire a encore été adressée à l'Italie par le gouvernement de l'Ethiopie la semaine dernière. Des armées éthiopiennes et des détachements italiens sont actuellement en présence à la frontière de la Somalie, et plusieurs incidents se sont produits par le contact des sentinelles avancées. M. Mussolini n'a fait aucun commentaire au reçu de la note éthiopienne.

Notre Président-général

Le Dr L.-O. Beauchemin, président -général de l'A.C.F.A. qui a fait dimanche dernier, au dîner-causerie mensuel, une solide synthèse de notre programme national.

* * *

PAROLES DE CHEF

Ce sont des paroles de chef qu'a prononcées dimanche midi, à notre deuxième dîner-causerie mensuelle, notre président-général, le Dr L.-O. Beauchemin. En termes justes il a résumé la thèse nationale canadienne-française en Alberta. Nos origines et les devoirs qu'elles nous imposent, notre présent et le travail qu'il réclame, notre avenir et les espoirs qu'il permet se sont présentés ensemble sous la forme d'une consultation donnée avec la nette franchise d'un praticien.

M. le président après avoir longuement examiné et auscultè notre association national, l'A.C.F.A., nous a donné son verdict et nous a prescrit un vigoureux régime. C'est ce qu'il faut à notre institution nationale qui ne souffre que d'anémie, un mal qui guérira tout seul dès qu'elle vivra dans une atmosphère plus vivifiante, plus sympathique. c'est-à-dire dès que tous les franco-Albertains lui donneront avec l'appui moral que personne heureusement ne nous refuse, le concours personnel qui est le devoir de chacun et l'intérêt de tous. Nous publicrons la semaine prochaine le texte de la causerie du Dr Beauchemin.

ARMEMENTS BALKANIQUES

ATHENES. — La Grèce procède actuellement à la fortification de sa frontière qui touche à la Bulgarie. Sans préciser d'accusations le gouvernement grec a prétendu que des mesures de sécurité s'imposaient en face d'armements excessifs exécutés par le gouvernement bulgare, contrairement aux traités. La Macédoine et la Thracem, contrées qui bordent la Grèce au Nord seront bientôt couvertes d'ouvrages fortifiés.

LA SESSION FEDERALE

OTTAWA. — Il faut remonter un peu haut, jusqu'à mardi dernier pour trouver quelques faits intéressants à la Session Fédérale qui se traine dans la routine, tant il est vrai que les seules questions ayant un intérêt électoral soulèvent quelque discussion. Un projet qui n'a pas été remarqué comme il aurait dû a été présenté sous forme de résolution par l'Hon. Rhodes: il y a lieu, tel est le texte du Hansard, de présenter une mesure en vue d'autoriser le remboursement d'obligations financières dues et à échoir du Canadien-National et l'émission de titres garantis par le Diminion qui leur seront substitués et dont la somme ne devra pas dépasser 200 millions de dollars. Sans doute le fait que des obligations du gouvernement remplacent des obligations garanties par le gouvernement ne change pas grand'chose aux charges terribles que nos chemins de fer ont accumulées pour des années sur les contribuables. Tout de même l'occasion est bonne de montrer la conséquence d'une folie qui passa en son temps pour l'audace des esprits tournés vers le progrès. Nul n'a relevé, ne serait-ce que pour l'occasion d'un discours cette motion qui a été adoptée incontinent mardi après-midi. C'est à la même séance qu'on été adoptées les conventions signées avec la Société des Nations, au sujet de l'assurance-chômage, tel que rapportées déjà.

M. Bennett a déposé jeudi le rapport des actuaires consultés sur les plans de l'assurance-chômage. On a aussi considéré les moyens de venir en aide aux sinistrés de la Colombie. L'Hon. Stewart, ministre des Travaux Publics, a aussi déclaré que des contrats récemment adjugés assureront le parachèvement du grand terminus postal de Montréal.

La Police Montée a été mise en cause vendredi sur le reproche qu'on lui fait de devenir de plus en plus militaire dans sa discipline. On parle même de la pratique de l'odieux "third degree" que notre police fédérale aurait empruntée à la police américaine. L'Hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice, a promis de faire enquête et de fournir les précisions nécessaires.

* * *

DERNIERE HEURE.

OTTAWA. — La Commission d'enquête sur le commerce dans son rapport soumet plusieurs conclusions qui ne sont pas admises par tous les membres. On sait que l'Hon. Stevens, ancien président de cette Commission, a préféré abandonner son ministère plutôt que de se soumettre à certaines opinions. Il combat actuellement à la Chambre un rapport de la Commission qui affirme que les chaines de magasins sont un développement du commerce et une forme normale du commerce de détail. C'est surtout contre ces organisations qu'il tient responsables de l'écart des prix, que l'hon. Stevens proteste. La deuxième lecture du bill sur l'assurance-chômage a aussi été entendue et votée favorablement lundi.

MORT DU CARDINAL ANDRIEU

BORDEAUX, France. — Le Cardinal Pierre Andrieu, doyen de l'épiscopat français et archevêque de Bordeaux est décédé vendredi matin à l'âge de 85 ans, après une courte maladie. Prêtre depuis 1874 et évêque de Marseille en 1901, il fut successivement créé cardinal en 1907 et devint archevêque de Bordeaux en 1909. C'est une des grandes figures du clergé français qui disparait. Il s'occupa des soldat durant la Guerre et les secourut souvent de ses propres soins.

LA PROTECTION CONTRE LES SOVIETS

WASHINGTON. — Se basant sur le fait que la Russie n'a pas tenu sa promesse de neutralité, un comité du Congrès américain en est venu à la conclusion qu'il fallait prendre des mesures contre la propagande communiste aux Etats-Unis, propagande qu'accomplissent les envoyés de la Russie, sous le couvert des conventions diplomatiques. Le comité déclare aussi qu'une intense propagande nazie s'infiltre partout dans les Etats-Unis, par des imprimés et des journaux surtout.

CRUAUTE D'HITLER

LONDRES. — Les journaux attaquent le chancelier Hitler et l'accusent pour avoir fait exécuter deux femmes, la baronne Anita von Berg et Mlle Renate Natzmer, coupables d'avoir révélé des plans militaires d'envahissement de la Pologne, pendant les récentes négociations avec ce pays.

PRESIDENT

Monsieur Milton Martin.

M. M. Martin, chevalier de la couronne de Belgique a été récemment élu président du Cercle dramatique de St-Joachim. Il s'occupe dès maintenant, à pourvoir aux intérêts des acteurs qui devront se rendre à Ottawa, en avril pour présenter la pièce "Bon sang ne ment pas".

M. Martin a été également élu, hier soir, à la présidence de l'Association des Agents d'Assurance d'Edmonton (incendies et automobiles). Il est le seul Canadien-français dans cette Association. C'est la deuxième fois que M. Martin en est le Président.

Notre Dîner-Causerie Remporte Une Autre Victoire

M. le commandeur J.-E. Morrier, l'actif organisateur des dîners-causerie de l' A C F A compte un deuxième succès avec le deuxième dîner qui eut lieu dimanche dernier, à l'Hôtel Corona. Plusieurs personnalités canadiennes-françaises dont nous publions plus loin la liste étaient présentes. Nous avons encore eu à regretter cependant l'absence de plusieurs compatriotes que des empêchements ont probablement empêchés de se rendre à l'invitation des organisateurs. Espérons que ces abstentions se seront muées en présences, le mois prochain.

La pièce de résistance du programme, la causerie de notre président-général, le Dr L.-O. Beauchemin, dépassa bien vite dès les premiers mots le genre restreint auquel ce genre de conférences se limite d'ordinaire. Mais le ton spirituel de l'entretien, présnté sous la forme d'un diagnostic dans lequel les termes de l'art ne manquaient point, nous permit de diriger avec un grand intérêt les paroles de chef, et de chef éclairé que nous a dites M. le président général. Le Dr Beauchemin a successivement examiné la constitution de notre Association, ses organes et leurs fonctions diverses, et il en a conclu que l'A C F A possède tout ce qu'il faut à la santé d'une association nationale: des principes, un programme, des moyens et un but. Ceux qui la dirigent sont des gens de bonne volonté, a dit le conférencier, mais le seul mal qui les empêche d'aller aussi loin qu'ils le souhaiteraient dans leur entreprise, c'est l'anémie dont souffre l'A C F A, anémie causée par le manque de concours actif de la part des canadiens-français. Ce mal n'est heureusement pas mortel; nous avons déjà entrepris de le guérir et le conférencier ajoute qu'il ne doute pas du tout de la guérison prochaine de la patiente. M. le président a terminé sa causerie en touchant quelques problêmes plus particuliers que pose notre survivance. La grande pitié des écoles qui sont encore loin de ce qu'elles devraient être, la nécessité pour nos compatriotes d'abandonner leurs préventions particulières et de tous apporter leur concours à l'oeuvre commune ont fait le sujet des dernières paroles du conférencier.

Dans son allocution, M. le commandeur Morrier après avoir présenté le conférencier, éclaircit encore une fois le but et les intentions des initiatives de ces dîners-causerie qui réunissent nos gens une fois le mois pour les faire se connaître et se comprendre.

Le R. Père Auclair, rapporteur de la vie catholique a signalé les principales activités de l'Action Catholique dans le monde. Il fut suivi par M. Ernest Côté, rapporteur des activités nationales. Un brillant programme récréatifs dû au talent de MM. Jacques Sylvestre et de M. Gédéon Pepin termina agréablement la réunion.

J. S.

AGENT CONSULAIRE DE FRANCE

Un communiqué officiel du consulat de France à Vancouver nous apprend que M. Joseph Chatain vient d'être nommé agent consulaire du gouvernement français à Edmonton.

NOUVEAU FONCTIONNAIRE

M. Charles Gauvreau, de St-Paul, vient d'être nommé par le gouvernement fédéral receveur sous la Loi de revision des Dettes agricoles.

UNE LIGUE FRANCO AMERICAINE

BOSTON. — La Ligue. Civique franco-américaine a tenu récemment son assemblée annuelle en cette ville, au Boston City Club. M. Dewey Archambault, avocat de Lowell a été élu président général de la Ligue et M. Jobin de Quincy a été élu secrétaire-général. Un banquet de clotûre a eu lieu mercredi soir dernier, à l'issue du congrès.

Figures Parlementaires

M. J.-M. Déchêne, député provincial de St-Paul, pionnier et vétéran de la députation canadienne-française à la Chambre qui a prononcé un discours de puissante envergure vendredi après-midi.

POUR LES CULTIVATEURS

OTTAWA. — M. Onésime Gagnon, député conservateur de Dorchester a fait un plaidoyer en faveur des cultivateurs, à l'occasion de la Loi du Crédit agricole présentée par l'Hon. Rhodes. M. Gagnon réclame des inspecteurs fédéraux pour permettre aux cultivateurs de se prévaloir le plus tôt possible de cette législation agricole.

LOUABLE PRECAUTION

OTTAWA. — On a suggéré à la Chambre de généraliser pour tout le pays le règlement qui oblige dans la Province de Québec, les automobilistes à arrêter avant de traverser un passage à niveau. On votera aussi des crédits pour éliminer les traverses à niveaux qui sont un danger continuel à la circulation automobile.

SITUATION PEU STABLE

MONTREAL. — Un bulletin de Garneau & Ostigny, courtiers en bourse de Montréal, annonce avec commentaires que la situation monétaire américaine est moins stable que jamais, cette situation résultant de l'inflation qui règne depuis deux ans dans le pays. L'affluence d'or aux Etats-Unis complique aussi le jeu du marché et il y a peu d'espoir que le prix de l'or se stabilise à son cours actuel qui est de $35.

L'Autonomie des Provinces

OTTAWA. — L'Hon. Rodolphe Lemieux a fait naitre un débat au Sénat sur la constitutionnalité de certaines mesures du gouvernement, relativement à la législation maritime. L'Honorable Meighen, leader du gouvernement au Sénat a relevé le débat et insiste sur la difficulté de toujours reporter aux provinces tant de questions qui demandent une solution urgente et qui devraient être laissées au Fédéral.

LA SESSION A FREDERICTON

FREDERICTON. — La Session du Nouveau-Brunswick s'est ouverte jeudi dernier sous la présidence du nouveau lieutenant-gouverneur, l'Hon. Murray MacLaren. Son discours a annoncé une législation sur les logements ouvriers et une autre mesure sur l'industrie laitière. On entendra aussi le rapport de la commission forestière créée l'an dernier dans la Province, et on prendra des mesures en conséquence.

RUDE SAISON EN AUSTRALIE

SIDNEY. — Un météorologiste australien, M. D.-J. Mares, annonce que la prochaine saison de 1935 en Australie sera probablement aussi sèche que les deux dernières. Les grandes cultures ont beaucoup souffert de la sécheresse en certaines régions depuis deux ans. Et comme cette sécheresse succède à une longue période d'humidité s'étendant sur plusieurs années qui ont fourni des récoltes abondantes, il est à craindre que les années sèches se suivent au moins aussi nombreuses que les autres.

LA SESSION PROVINCIALE

Les questions d'intérêt général n'ont pas été largement traitées la se maine dernière. On s'occupe plutôt maintenant de recueillir des statistique d'étudier des rapports et de tailler de la besogne pour de prochains débats. L séance de jeudi après-midi a débuté par une série de questions posées pa M. Duggan, au sujet du transfert de nos Ressources naturelles, du personne dans les ministères des Terres et des Mines, des techniciens engagés par l Ministère de l'agriculture, du gravelage des chemins, et du coût d'aména gement de ces "Highways". Une motion de MM. Forster et Proudfoot à l'ef fet de charger le Comité Agricole qui doit prochainement faire enquête pou la Province sur l'application de la loi fédérale d'ajustement des dettes e faillites, cela dans le but de se renseigner sur ce qui a été fait jusqu'ici et su ce qui reste à faire dans ce domaine, a été longuement discutée ensuite. Fi nalement la motion a été adoptée avec un amendement.

M. DECHENE.

La journée de vendredi fut celle de M. Déchêne, député de St-Paul. L'é loquence et la documentation de son discours tranchaient sur la coule terne des autres débats. Il s'éleva vite aux considérations générales et a taquant la politique trop paternelle du gouvernement, il proclama les prin cipes de son parti sur la liberté du commerce et de l'industrie. Il cita de exemples étrangers pour démontrer le danger des mesures coercives q jamais n'ont rendu un gouvernement populaire. Puis sa critique a pris u tournure plus électorale et prenant point par point l'administration du pou voir, ce que ses adversaires présentent comme des faits, il mit en regard l espoirs du parti libéral et la garantie de ses oeuvres passées qui sont pr sentes au souvenir des électeurs. Il termina par une vibrante profession c foi: Nul ne m'empêchera de croire en l'avenir de notre Province, s'écria-t- et nul ne m'enlèvera mon amour de la terre! La thêse du député de S Paul s'est en effet surtout intéressée aux difficultés de la classe agrico qu'il représente. Le député d'Innisfail a suivi dans une longue réplique.

C'est une vraie campagne électorale qui se déroule à la Chambre et proximité des élections rend tout le monde nerveux. Les fermiers insiste surtout sur le fait de leurs 14 ans d'administration; c'est la base de le thêse et c'est aussi la base de la critique. Jusqu'ici les conservateurs so peu intervenus dans les débats. Ils se doutent que l'esprit de parti s'u à ces luttes et que le temps travaille pour les indépendants.

DISCOURS DE L'HON. REID.

L'Hon. Reid, premier-ministre, a répondu dans un discou très long et très chargé aux critiques de l'opposition depuis le dé but de la session présente. Il a repassé minutieusement les dive points de son administration, fidèle à l'excellente tactique d Fermiers qui en face des objections, présentent surtout des fait Insistant sur le fait déjà développé par l'Hon. Baker que da la politique il y a des choses impossibles, le premier-ministre donné en preuve de la bonne administration du gouverneme toutes les mesures que la prudence a permis aux Fermiers d'in taurer pour alléger les difficultés agricoles et financières de c dernières années. Maintenant que la prospérité est revenue que de partout on signale la reprise des affaires, les Fermie peuvent se dire heureux du résultat de leur travail prudent. No n'avons pas besoin de promesses, a dit en substance M. Rei nous avons des faits pour justifier notre travail.

LA QUESTION SCOLAIRE EN ONTARIO

TORONTO. — Le premier ministre Hepburn a déclaré vendredi dernier que la question scolaire allait être réglée à la session de cette année. On étudie actuellement les réclames des catholiques qui exigent une plus forte tranche des impôts payés par les compagnies d'utilités publiques, lesquels impôts vont au fonds scolaire. Mais aucune déclaration n'a été faite touchant le cas particulier des catholiques de langue française qui sont à vrai dire la majorité en Ontario.

PROJET A OTTAWA D'URBANISME

OTTAWA. — A la suite d'une résolution de Thommy Church de Toronto, un comité de la Chambre des Communes a été élu pour étudier la possibilité d'ériger des logements ouvriers dans les grands centres, cela d'abord pour aider à la disparition des taudis et ensuite pour donner du travail aux chômeurs.

ORIGINAL DROIT D'AUTEUR

PARIS. — Un tribunal vient de décider que les créations, modes et dessins d'un couturier sont sa propriété comme un ouvrage ou une pièce d'art. En conséquence la copie des modèles des célèbres couturiers parisiens est interdite par la loi, à moins d'une indemnité comme pour le droit d'auteur ordinaire.

LE COMMERCE CANADIEN AU JAPON

TOKIO. — Le haut tarif canadien nuit, selon un journal japonais de Tokio au commerce d'échange entre les deux pays. Actuellement comme la balance de l'échange est favorable au Canada, il se pourrait si notre tarif n'est pas abaissé pour faciliter l'entrée de certaines denrées japonaises, que le tarif japonais par représailles interdise l'entrée de certaines denrées canadiennes qui trouvent actuellement preneur sur le marché.

Dangereux Escroc

On nous apprend qu'un individu se donnant pour français ou belge multiplie ses exploits dans la ville en offrant de l'emploi et en collectant d'avance une somme supposée contribution à l'union qu'il dit représenter. C'est le consulat d'Italie qui nous a communiqué cette information avec prière d'insérer pour prévenir les méfaits de cet escroc.

L'INCIDENT GIROU

L'Hon. M. Baker, dans s discours de l'autre semair voulait trouver pour justifi les dépenses de son administr tion, un exemple de dépens administratives qui fut hors toute insinuation. Il n'a pas c mieux choisir que les indemr tés de voyage reçues par M. G roux, député de Grouard, po services professionnels au M nistère fédéral de l'Intérieur.

L'exemple était parfait nous savons d'ailleurs que bi des effets heureux sont sor de ce voyage que fit M. Giro dans le Nord des Territoires 1929; le Ministère fédéral pouvait pas non plus mie choisir pour une mission au délicate. M. Baker a donc co paré les propres dépenses son ministère à d'autres dépe ses parfaitement justifiabl C'était d'ailleurs ce qu'il voula

SAINT JOACHIM

Dimanche dernier, le "souper-br ge" organisé par Mmes Dow et Be champ, a eu un magnifique suc Nous remercions cordialement les roissiens de St-Joachim ainsi que c des autres paroisses de même que amis de langue anglaise qui sont nus encourager nos dames organi trices. C'est vraiment encourage de constater la générosité que apporte de partout en faveur de tre. bazar; tout cela nous fait espé que ce sera un succès.

Au presbytère: M. le curé B. M chand de Picardville. était de pass au presbytère cette semaine. Il t vaille à relever son presbytère de cendres. Déjà, grâce à son courage au dévouement de ses paroissiens, murs s'élèvent et bientôt le toit s posé. Nos encouragements à ce c bon curé de Picardville.

PAROISSE DE L'IMM CONCEPTION

Dimanche prochain nous aurons autre partie de cartes dans no salle paroissiale. Cette soirée sera ganisée par Mmes N. Turgeon, J. deau, A. E. Rocque, R. Martin et M A. Lemieux et E. Turgeon.

On jouera au whist et au Bri il y aura des prix utiles, un progra me intéressant et un goûter sera vi. — Que tous se donnent ren vous à l'Immaculée pour diman prochain.

Nos félicitations aux membres cercle dramatique de St-Joachim ont rapporté un si beau succès festival de Calgary. —CORR.

HAUPTMANN CONDAMN

Le ravisseur Bruno Hauptman été condamné à mort mercredi dernier à Flemington, N.J., après voir été convaincu de l'enlèvemen du meurtre de l'enfant du col, Li berg. Il sera électrocuté le 22 n prochain.

Le Royaume de l'intérieur

Propos religieux, littéraire et féminin.

L'INDIFFERENCE

—Je t'envie.

—Et pourquoi donc ?

—De n'avoir que deux frères et une soeur.

—Ajoute, un grand'père et deux grand'mères.

—Ah! mais, quelle sérénité dans votre foyer, et quelle cohue dans le mien....

—Tu n'es là qu'aux heures où chacun revient de ses occupations; naturellement, l'animation peuple tous les coins de votre intérieur.

—Oui; je reviens de l'Université fatiguée, chargée d'un programme à préparer pour le lendemain; anxieuse d'un peu de repos, et je constate quatre jours sur sept, qu'en pénétrant au foyer six bouches affamées attendent mon retour.

—Personne n'a donc charge de la cuisine chez toi ?

—Mère, ne peut refuser certaines invitations, alors le bridge, les assemblées, les courses se multiplient, et sur l'aînée naturellement retombe la charge; je la sens trop lourde.

—Ma chère, si nous habitions le même quartier, je t'aiderais volontiers....

—Non, tu ne saurais comprendre ni supporter le déséquilibré de notre famille. Chacun crie ses besoins; des heurts, des susceptibilités menacent à tout instant d'éclater en querelles; Résultat d'une pauvre organisation, privée d'une direction compétente.

—Si vous n'étiez si nombreux, je te conseillerais d'en prendre charge, mais le sacrifice de renoncer à tes études, serait par trop cruel, et de plus, cette tâche est sans doute au dessus de ton âge et de tes forces ? Ton père ne peut-il contribuer à retablir l'équilibre ?

—Pauvre père ! est-ce par faiblesse ou indifférence, il n'a jamais semblée prendre intérêt, et contact avec ses filles, encore moins avec ses fils. Il contribue pécuniairement, et semble croire que là seul, réside son devoir, aussi, je suis alarmée des idées erronées, émises par mes frères et mes soeurs. Elles sont menaçantes, et pourtant, mère ne s'en effraie nullement.

—Ce problème te rend malheureuse ?

—A tel point que je songe a discontinuer l'étude; la formation des plus jeunes, au moins, serait réalisable, mais les autres?.... ils me dépassent.... Dieu seul s'en chargera.

Comprend-tu maintenant, pourquoi j'envie la quiétude de ton foyer, où la bonne entente chante la gaieté et le bonheur? Il faut pénétrer chez toi pour cueillir des pensées parfumées d'idéal; pour jouir du calme où l'âme se repose; pour sourire à l'avenir, pour toi, plein de promesses; Combien sombre il s'annonce chez moi....

Quelle tristesse ! ces mères indifférentes à la charge que Dieu leur confia, se rebutent-elles à la tâche, parceque sans l'appui, sans le secours du mari, elles ne se croient pas à la hauteur de la situation? L'homme se dit maître chez lui; croit parfois naivement, à la supériorité de son jugement; n'est-ce pas au sein de sa famille qu'il devrait l'exercer, en s'intéressant à cultiver l'ordre, le respect et l'obéissance dans la vie désemparée de ses enfants? La mère aurait alors la force de compléter le travail en s'attachant à leur éducation, en se dévouant aux soins tant requis par leur croissance, en sacrifiant quelques fois ses goûts de l'extérieur, pour les consacrer aux devoirs du foyer.

Cette collaboration ne s'inspire-t-elle pas du bon exemple que donne le père? Il doit abandonner l'idée qu'il ne suffit pas de contribuer aux besoins matériels, mais que de prime nécessité, il faut dans l'organisation d'une famille, y mettre du coeur, de la volonté, du renoncement, de la fidèlité.

Ne nous hatons pas de condamner les mères; leur vie est souvent, tristement partagée. Elles seraient vaillantes si l'appui auquel elles ont droit ne leur était refusé.

COMPRENDRE

Quand je contemple, par les soirs clairs, la splendeur du ciel contellé, ce n'est pas toujours la joie que me versent, dé là-haut avec leur lumière, les petites étoiles. Elles semblent rieuses et gaies.... parfois pourtant j'entends avec le poète, leur plainte dolente:

Nous sommes seules.
Chacune de nous est très loin
Des sceurs dont tu la crois voisine
Et l'intime ardeur de sa flamme
Expire aux cieux indifférents.

Nous sommes seules.... Plainte des étoiles... prolongement et écho de la grande lamentation des âmes humaines. Les mêmes incommensurables distances ne séparent-elles pas souvent les coeur des hommes comme les astres du firmament?

Chacun déplore son isolement, l'incompréhension réelle ou supposée de son entourage.

"Mes parents ne me comprennent pas", gémit la jeune fille qui heurte vainement, aux barreaux d'une surveillance jugée trop étroite, ses ailes avides de liberté. "Mon mari ne me comprend pas", soupire mélancoliquement cette jeune femme qui n'a pas tenu compte, dans ses rêves de bonheur, des prosaiques exigences de la vie quotidienne. Voyez ces deux amis. Un malentendu, une divergence d'opinion a fait trébucher, soudain, leur confiance mutuelle. Chacun s'éloigne, le coeur plein d'amertume:" C'est fini, nous ne nous comprenons plus."

Ne suffirait-il pas, au lieu de tant se préoccuper d'être apprécié et compris, de chercher soi-même d'abord à comprendre les autres? Au lieu de regarder, avec les verres grossissants de nos préjugés et de nos critiques, les torts probablement involontaires du prochain, de les envelopper de cette lumière intelligente du coeur qui les atténue et les excuse? Au lieu, surtout, de nous renfermer dans notre dignité ou dans notre bon droit, comme dans une tour d'ivoire, de sortir nous-mêmes, les mains tendues, au-devant des sympathies qui sont peut-être déjà en route vers notre bonne volonté?

Etre compris importe peu pour la plénitude, la valeur et la vraie beauté de la vie. Comprendre est tout.

Tout comprendre, c'est tout pardonner. Mettez-vous à la place de ceux que vous accusez: leur éducation, les coups répétés du malheur qui aigrit, des soucis absorbants, la sagesse d'une longue expérience. même un désir sincère du bien ne justifient-ils pas ces divergences de vues que vous déplorez, cette indifférence apparente qui vous peine?

Tout comprendre, c'est découvrir en chaque âme, quelles que soient ses aspérités extérieures, l'attrait séduisant qui nous fera aimer. Plus notre compréhension sera vaste, intelligente, sympathique, plus notre amour s'accroitra, plus nos vies seront belles, grandes et fortes, plus elles prodigueront d'intarissables richesses.

Que fait l'étoile solitaire dont "l'intime ardeur expire aux cieux indifférents"? Elle rayonne.

Nos aspirations sont incomprises, nos dessins contrariés, notre dévouement méconnu? Qu'importe, rayonnons !

par Annette ST-AMANT.

A MARIE MEDIATRICE

Près du Père, en repos dans la gloire infinie,
Marie, ô douce Vierge, entre toute bénie,
Parais, pleine de grâce en ta simplicité;
Baisse ton clair regard d'enfant obéissant,
Reine, qui du Seigneur voulut être servante;
Et Dieu sera vaincu par ton humilité.

De Jésus qui s'immole au divin sacrifice,
Viens encore, mère en pleurs, partager le supplice;
Joins à son Coeur ouvert ton Coeur martyrisé.
Chacune de ses plaies en ton âme s'imprime:
Sois offrande avec Lui.... comme Lui sois victime
Au pied de cette Croix d'où pend son corps brisé.
Qu'en toi l'Esprit d'Amour fasse briller sa flamme!
Qu'il rayonne à travers le cristal de ton âme!

Afin que ta lumière éclaire nos chemin,
Brûle, cierge mystique en cire virginale:
Ta céleste lueur chasse l'ombre infernale,
Quand, les yeux aveuglés, nous errons incertains.
Toi que Dieu prend en grâce, ô puissante faiblesse!
Laisse éclater pour nous le cri de ta tendresse!
Tends tes bras suppliants vers la Divinité;
Fais jaillir de ton Coeur la prière féconde;
Et que le Sang du Christ, Réparateur du monde,
Ruisselant de tes mains, sauve l'humanité!

ANCILLI DOMINI.

LA FEMME

Enfant

Ah! les femmes! les femmes! quel embarras pour les hommes! Telle est l'exclamation assez fréquente de certains hommes. Heureusement que ce sont généralement des vieux garçons qui parlent ainsi.

Ecoutez bien la réponse que fit un jour une dame intelligente à un vieux garçon qui n'ouvrait la bouche que pour dire des choses blessantes à l'adresse des femmes.

La femme, prudente, disait-elle, et qui s'adonne au bien, vaut cent fois plus qu'un homme.... Ce que femme veut, Dieu le veut.... La femme est l'ange gardien de la famille; la joie de l'homme et la consolation de tous ceux qui l'environnent. Dès l'enfance, comme elle sait prodiguer ses tendres baisers aux auteurs de ses jours. S'il arrive que le père entre dans sa famille avec une figure assombrie par des embarras du dehors, de suite elle s'élance sur ses genoux, le couvre de tendres baisers, en lui disant: mon cher papa! Oh! sois gai! fais disparaître ces signes qui marquent sur ton front la douleur. Et ce père aimant sent aussitôt renaître la joie et le bonheur dans son coeur.

Jeune fille.

Rendue à l'âge des illusions, à ce bel âge des rêves charmants et suaves, que la femme est belle et combien elle est tendre. Sa sensibilité se développe avec l'âge et son coeur, rempli des douces aspirations qui découlent de ses tendres rêveries sent naître en lui une nouvelle flamme. Elle ignore ce que sa destinée lui réserve et sans se soucier des chagrins qui, hélas! peut-être l'attendent, dès qu'elle aura franchi le seuil de cette nouvelle vie vers laquelle elle s'élance dans les secrètes pensées de son âme, elle se laisse bercer par les espérances les **plus brillantes. En elle, elle reçoit l'impulsion d'un nouveau** sentiment qui la rend plus forte et plus persévérante, elle qui n'a jamais pensé qu'à la joie du présent. La Providence veut-elle que cette jeune fille rencontre un ami fidèle et dévoué. Oh! alors, la faiblesse de son sexe se transforme en une puissance irrésistible. Elle aime.... et dans ce mot, elle confond toutes ses pensées, tous ses désirs. Rien ne peut lui faire abandonner celui qui, dans un moment d'indiscrétion charmante, lui a fait l'aveu de l'amour qu'il lui porte. Au jour béni où ses voeux les plus ardents seront exaucés, elle ira aux pieds des autels, se donner entièrement à celui qui possède son coeur, et courageusement, sans faiblesse comme sans crainte, elle scellera avec amour ces liens indissolubles qui l'uniront toute sa vie à celui qu'elle adore.

La nature égoiste de certains maris qui intérieurement pensent: "Je m'acquitte de mes obligations; c'est moi qui peine à gagner le salaire", se déchargeant ainsi de la part la plus importante, celle de guider les âmes qui lui ont été confiées, est déplorable.

Deux volontés, deux coeurs dans un; l'amour de Dieu et par ce, du devoir, voilà qui aident à gouverner sagement, le présent et l'avenir de son chez soi.

MADRINA.

Riz aux pommes.

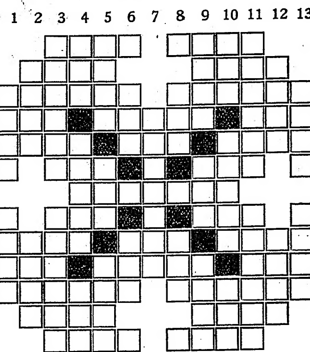
2 tasses de riz, ½ tasse de sucre, ½ tasse de lait, 3 oeufs, 2 pommes (cuites à la vapeur).

Peler et vider des pommes; couper en 8 morceaux et faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient molles; faire cuire le riz à la vapeur; ajouter les jaunes bien battus des oeufs et le sucre; bien mélanger; ajouter les pommes; introduire les blancs d'oeuf bien battus en neige ferme et faire cuire 30 minutes dans une terrine bien beurrée; servir avec de la crème.

Monsieur Wilfrid LEBLANC, RR :2 Leduc, Alberta. est l'heureux gagnant du problème des Mots Croisés No 30. —Nos félicitations.

MOTS CROISES

PROBLEME No 33



HORIZONTALES:

1—Indication des valeurs négociées sur le marché public. — Cheval, dans le language des enfants.

2—Nom d'une famille célèbre de musiciens allemands. — Fins qu'on se propose.

3—Pièce abritant la chaine d'un cycle. — Le plus célèbre des poètes de l'Allemagne.

4—Forme du verbe avoir. — Lieutenant de Bolivar, président de la république bolivienne. — Les trois lettres du mot **soi**.

5—Chacun des tours d'un câble enroulé sur lui-même. — Arbrisseau de la Chine. — Dès maintenant.

6—Voyelle. — Portion qui revient à chaque personne dans un partage.— Voyelle. — Pronom d'une actrice de cinéma. — Voyelle.

7—Portes posées horizontalement sur une ouverture au niveau du plancher.

8—Consonne. — Un des mois. — Voyelle. — Situé. — Voyelle.

9—Quatre lettres du mot **obole**.— Première personne de l'indicatif du verbe avoir. — Hommes sans esprit.

10—Ecorce du chêne, réduite en poudre, pour préparer les cuirs. — Application d'esprit pour apprendre.— Trois voyelles.

11—Personnage de l'Enéide, roi de Ségeste. — Ajuste.

12—Les quatre lettres du mot **sera**. — Arme.

13—Sorte de greffe obtenue en transplantant d'un arbre sur l'autre une petite branche portant au moins un oeil. — Plante ombellifère odorante.

VERTICALES:

1—Manteau sans manches. — Forme du verbe voter.

2—Contrat par lequel on cède la jouissance d'un bien meuble ou immeuble, pour un prix et un temps déterminés. — Bateaux longs et plats servant à passer un cours d'eau.

3—Provocation en duel. — Etre vivant représentant le passage le plus simple entre les végétaux et les animaux.

4—Préfixe qui signifie huit. —Complet, entier. — Trois lettres du mot sens.

5—Quatre lettres du mot **thèse**. — Préfixe qui signifie trois. — Manière d'être.

6—Voyelle. — Etat physiologique des animaux. — Voyelle. — Trois lettres du mot **jet**. — Voyelle.

7—Coiffure à bords.

8—Consonne. — Volonté, caprice.— Consonne. — Pronom féminin. — Voyelle.

9—Quatre lettres du mot **abonné**.— Adjectif possessif. — Lieu de délices.

10—Somme que l'on doit. — Espace qui, au milieu des déserts, offre de la végétation. — Sorte de petite pomme rouge et blanche, ferme et sucrée.

11—Appelle sur soi. — Aliment composé de bouillon, de légumes, etc. (pl.)

12—Traduction anglaise de soulier. — Manie doucement.

13—Crochet de fer, en forme d'S.— Affaiblie.

La solution du problème No 33 paraîtra le 27 février prochain.

* * *

Solution du problème No 30.

```
    V I M Y   A M E N
  P I C A       E V I S
R E V I R E   E L E V E S
A R A   S U A V E   E R E
C E N J   T T E   N E F S
E   T A S   H   P A N   A
      D I D E R O T
O   F I C   N   T A S   E
M A A S   N E E   L A O S
A I L   A U S S I   U R I
R O H L F S   T A S M A N
  E E E I       L E O N
    R A N G   O S U N
```

LE MONSIEUR EN GRIS

Feuilleton de la "Survivance"

PIERRE L'ERMITE.

(suite)

—Dame oui! D'abord, on ne peut rien en faire. Et puis mon mari a sa montre de la guerre. Moi, j'ai le soleil et les yeux du chat. C'est d'une grande suffisance".

—Combien?

—Je ne sais pas, moi!.. Ce que vous voudrez?..

Sylviane se tourne vers le professeur:

—Quelle somme pensez-vous?

—Fixez vous-même?

—Je ne sais pas plus qu'elle.... Cinquante francs..?

Alors le Monsieur en gris ouvre son porte-feuille, gris lui aussi, et en tire un billet de cinq cents francs:

—Est-ce assez?

—Assez? Mais c'est beaucoup.... c'est effrayamment trop! Je n'oserai plus jamais vous montrer l'armoire en cerisier, ni vous conduire chez mes pauvres.

—Si!. si!.. Osez!.. A propos de cette brave femme à laquelle vous vous intéressez si justement, j'ai prononcé un bien vilain mot tout à l'heure. C'était le détestable "vieil homme" qui parlait. Le "nouveau", celui que vous faites monter en moi, lui impose une pénitence.... C'est justice!

Puis, prenant le bras de Sylviane et, avec une intonation assez grave:

—Croyez, Mademoiselle Sylviane, que la pénitence est douce.... très douce!..

CHAPITRE X

Ce soir-là, le professeur dîna aux Eloux.

Sylviane, encore toute confuse, avait raconté le geste royal. Le commandant voulut en féliciter son nouvel ami:

—Vous savez.... cela, c'est très bien! On vous bénira, à la Bosse, tout cet hiver. Que de fois, je suis honteux, pour ma classe bourgeoise, en songeant avec quelle facilité on jette au caprice d'un jour des billets de cent francs.... Cent francs, ici, c'est de la farine pour un mois.

—Alors, tout est pour le mieux dans le meilleur des Eloux!

—Le meilleur des Eloux.... Comme vous avez raison!.. Je vous le répète: au cours de mes lointains voyages, j'ai souvent demandé au ciel de me garder, dans mon pays, un coin où je pourrais définitivement me reposer dans du calme et de la beauté. Constatez que j'ai été largement exaucé. Chaque matin, en ouvrant ma fenêtre sur les bois de pins et sur l'Océan, je me demande: "Comment pourrai-je jamais assez remercier Dieu de m'avoir donné, sans mérite spécial de ma part, cette magnificence, alors que tant d'autres créatures sont, à mon âge, dans des taudis, des usines et dans l'enfer des villes."

—Vraiment, vous croyez que c'est.. Dieu qui vous a donné les Eloux?

—Qui voulez-vous donc que ce soit? Le hasard!.. les circonstances!

—Comment!.. Vous croyez au hasard? Je n'ose vous citer des vers de Victor Hugo à ce sujet.... j'aurais peur de vous froisser. Pour un bout de champ, Virgile écrivait: Deus nobis haec otia fecit.... C'est un dieu qui nous a fait cette oasis de repos.... Il rendait à César ce qui revenait à César. Les Arabes disent: "Une fourmi noire, sur un marbre noir, Dieu la voit, et l'entend...." Le Christ avait proclamé, bien auparavant: "Tous les cheveux de votre tête sont comptés.... Pas un oiseau ne tombe sur la terre sans la permission du Père...."

A ce mot de "Père" le professeur écarte son verre avec une subite impatience; sa figure habituellement courtoise et moqeuse, prend une expression de révolte; la parole du commandant l'a touché à un défaut de sa cuirasse mondaine:

—La permission du Père!.. Pouvez-vous citer une pareille phrase, sans en sentir toute la tragique ironie!

—La tragique ironie..? Je ne comprends pas.... Expliquez-vous?

—A mon tour, j'ai peur de vous froisser.

—Non! Pensons, tous les deux, tout haut notre pensée. Cela nous honore de pouvoir le faire.

—Alors, je pense tout haut ma pensée. Vous ne m'en voudrez pas?

—Non, je ne vous en voudrai pas.

Le professeur, s'accoudant sur la table et regardant bien en face le commandant Didier, commence lentement, scandant toutes ses paroles:

—Le "Père", comme vous dites, s'il s'occupe des petits oiseaux, il abandonne complètement l'humanité à sa misère physique et morale. Peut-on imaginer un être plus abominable que l'homme! Moi qui ai passé ma vie à étudier l'histoire, et spécialement celle des pays de beauté, je reste épouvanté de tout ce que cache de barbarie sauvage le vernis d'une précaire civilisation. Des artistes incomparables vont écrire, peindre, sculpter, bâtir.... Ils mettront, dans leur oeuvre, leur intelligence, le sang de leur coeur, leur vie, toute leur âme. Et, à la première révolution, des hommes, et de chez eux, des cultivés souvent, se précipiteront pour démolir, briser, incendier, massacrer. Rappelez-vous, tout près d'ici, Carrier à Nantes.... plus loin, Lebon à Arras, Marat, Robespierre à Paris, je ne peut pas lire l'histoire de la Révolution française sans serrer les poings, et sans rêver de pouvoir vomir cette humanité, dont j'ai la honte de faire partie.... Penser qu'on a brûlé, toute vive, une petite Jeanne d'Arc de vingt ans!.. Et non pas dans la folie rouge d'un jour d'émeute, mais après un long et minutieux jugement qui se déroula devant les sommités du temps.

....Et les effarantes abominations de la tragédie russe!.. Il en a, d'ailleurs toujours été ainsi.

...Je connais bien l'histoire épyptienne....

....Dans ce pays de splendides lumière, un des plus grands pharaons avait un jeu d'épingles en or pour crever, lui-même, les yeux aux jeunes prisonniers de guerre. Et il trouvait cette jouissance tellement glorieuse, qu'il s'est fait sculpter sur des bas-reliefs en train de procéder à cette opération.

....Oui, il est beau, celui auquel vous donner le nom de "Père".

....Ajoutez à cela l'océan des souffrances inconnues.... Quel effroi que le coeur d'une forêt ou le sein des eaux quand on sait voir tout ce qui s'y commet!

....Et derrière les murs de certains laboratoires — pas de tous, certes! Je connais nombre de savants qui ont des coeurs de pitié, et limitent, au strict minimum, la souffrance des bêtes qu'ils étudient. Mais il y en a d'autres!

....Un jour, je traversais un hospice; j'ai ouvert, par erreur, une porte, et je me suis trouvé dans une salle de vivisection. Un grand chien était étendu sur une table spéciale, sa gueule était comprimée dans un étui de fer pour l'empêcher de hurler. On venait d'ouvrir la malheureuse bête en deux, et quelques petits étudiants, les mains ensanglantées, l'examinaient avec suffisance.

....L'un tirait sur un nerf avec un crochet d'acier, et il disait à l'autre:

—Tu vois..? Cela, c'est le maximum de souffrance que puisse, sans mourir. endurer une bête.

....Au pied de la table, deux autres chiens attendaient leur tour.... un chien de rue et un joli loulou blanc qui avait encore au cou le débris d'une faveur bleue dont l'avait orné sa maîtresse. Ils se collaient littéralement contre les deux gamins avec de l'imploration dans leurs yeux. Ils pressentaient certainement la torture qui les attendait.... et qu'ils subirent. Ils entrèrent dans l'horreur de la mort après l'horreur d'être sectionnés tout vivants.

—Cela, je l'ai vu....

....Aujourd'hui on endort presque partout. Oh! pas tant par pitié.... mais on a constaté que, sous la souffrance, les bêtes se "rétractaient" trop et cela gênait pour l'exactitude des expériences.

....Et la fourrière!.. l'abominable fourrière de Paris, où, chaque jour, on entasse les chiens errants de l'immense capitale, l'avez-vous jamais vue .?

—Jamais..

.—Moi, je l'ai vue et entendue!.. Il monte de l'effroi de toutes ces bêtes, encagées dans du ciment et du fer, une plainte incessante et désespérée que j'ai pour toute ma vie dans les oreilles.... Et les bêtes des cirques livrées, sans contrôle, à toute la brutalité des dresseurs!.... Et ce public, à la fois sentimental et idiot, qui applaudit à leurs douloureux exploits!..

....Le mois dernier, dans un jardin particulier de la rive gauche, entre deux haies de fleurs, je m'arrêtais pour regarder des pigeons jolis qui se faisaient gentiment la cour. L'homme de service passa.... une espèce de brute, qui traînait, en dégoûtée, un seau bosselé et un balai miteux. Lui aussi les regarda.... Et il me dit, en ricanant;

—Pas tant de manières!.. Ce soir, ils "rigoleront" moins.

....Je m'informai? En effet, ce soir-là, répétant une inutile expérience, on devait à chacun de ces oiseaux enlever une partie du cerveau.

....Je parlais du bas-relief du pharaon crevant des yeux, j'ai une photographie toute récente d'étudiants et d'étudiantes: ils viennent de couper la tête à un chien vivant; mais ils ont réservé les veines et les carotides, et remplacé le coeur par une pile électrique. La tête du chien bave, ses lèvres remuent.... Donc, il est encore vivant.... Et c'est une joie pour ses bourreaux. Je l'ai chez moi, cette photographie.... On peut y voir ces monstres à face humaine qui rient; et, parmi eux, il y a une blonde petite étudiante qui paraît s'amuser beaucoup.

...Mais pourquoi aller chercher si loin!.. Tout à l'heure, en venant ici, et par ce gai soleil, j'ai croisé un gros gosse qui jouait avec une tourterelle sauvage. Comme il avait les doigts ensanglantés, je me suis approché.... J'ai vu que la petite bête vivait encore, et que c'était son sang qui coulait de sa poitrine ouverte. Je lui ai reproché à ce petit, sa cruauté.

—C'est papa qui vient de la tuer d'un coup de fusil, m'expliqua-t-il.... seulement elle est trop maigre. Alors, il me l'a donnée pour le chat.

....Où est-il, le "Père", là-dedans?

....Si on pressait notre terre comme on presse une éponge, il en ruissellerait du sang, des larmes et de la boue.

....Et cette loi de mort!.. cette nécessité de tuer.... de tuer toujours, et sans cesse, et chaque jour, et partout. Ces sanglants abattoirs.

—Oh! s'écrie le commandant, j'ai vu, une fois, ceux de Chicago. Cela m'a suffi....

—Et ces interminables agonies des tuberculeux.... et de cancéreux, qui s'en vont, morceau par morceau?

....Sans les chercher, au hasard des rencontres, ces visions d'épouvante se sont fixées en mon âme.... Je vous ai donné peut-être l'impression d'un souriant sceptique.... Au fond, je suis plut.t un "révolté" qui aime mieux ne pas se mettre en présence de ces constatations, et ne pas penser à l'horreur de certaines choses.. Je ne suis certes pas ce qu'on appelle un malheureux; et pourtant, devant la souffrance que je vois chez les autres.... devant celle qui m'attend personnellement, j'aurais préféré mille fois rester dans le néant, où, au moins, je n'aurais pas à subir et la douleur, et la mort...

(A suivre)

La Survivance

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 20 FEVRIER 1935 — PAGE 3

La Survivance.

Organe de l'Association Canadienne-Française d'Alberta.
publiée par
Imprimerie "La Survivance" Ltée.
Edmonton, Alberta

DIRECTEUR: Gérard Forcade, o.m.i
REDACTEUR: Jacques Sauriol.
ADMINISTRATEUR:
Le commandeur J.-E. Morrier.
Abonnement annuel
CANADA: $2.00
ETATS-UNIS: $2.50
EUROPE: $3.00
La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à
BUREAU: 10010, 109e rue,
Edmonton, Alberta
Téléphone: 24702

NOTRE ATTITUDE

L'ouverture de la Session et la proximité des élections provinciales sont deux causes d'intérêt pour les nouvelles et donc pour le journal dont la fonction est de faire le tableau de l'actualité et de commenter les évènements selon ses principes. Mais cette cause d'intérêt peut aussi devenir une cause de difficultés dans les délicats problèmes politiques et sociaux que pose l'antagonisme des partis. Les hommes politiques élus pour leurs opinions et par une opinion jugent de tout avec intransigeance et légèreté; c'est un mal qui tient plus aux institutions qu'aux personnes, et de là sont nés les partis qui rassemblent sous un même programme un certain nombre d'élus en les opposant aux autres groupes; ce système inhérent aux gouvernements populaires n'a pas que des avantages, mais il est impossible de le corriger.

C'est entre ces diverses opinions que le journal sérieux doit se tenir. Un journal de principes, qui n'est pas né uniquement pour la propagande d'un parti ou d'un autre, n'est pas neutre, car trop de questions importantes s'agitent dans les Parlements pour qu'on n'y prenne pas d'intérêt. Il n'est pas non plus indifférent parcequ'il a pour but d'éclairer et de renseigner la population sur tout ce qui importe à son bien. Et les affaires publiques ont tant d'influence sur le sort matériel et moral d'un peuple qu'on ne peut s'en désintéresser. Tout ce que le journal de principes peut promettre, c'est d'être impartial envers toutes les opinions, d'ignorer celles qui sont sans conséquence, d'exposer celles qui ne sont pas contraires à la vérité et de donner raison à celles qui le méritent, sans choisir d'avance la thèse d'un parti politique ou d'un autre. Voilà l'attitude du journal de principes: ce n'est pas la neutralité ni l'indifférence, c'est l'impartialité.

Ne demandons pas au journal de principes de se désintéresser des affaires qui occupent tout le monde et qui concourrent au bien ou au mal public. Ce serait rendre inopérante une institution née pour servir l'intérêt général. Et donnons à ceux qui portent la responsabilité de cette institution la créance qui leur est due. Il est bien peu conforme à la justice et à la vérité de s'élever contre la doctrine d'un journal patronné par ceux qui ont le droit et le devoir de commander. On peut contester quelques opinions de fait ou quelqu'information imprécise. Mais c'est s'exposer témérairement à l'erreur que de ne pas adhérer à la doctrine et aux mots d'ordre du journal qui a l'approbation officielle des autorités religieuses et sociales. Comme d'autorité politique, il n'en existe point en démocratie, le journal n'est pas obligé de réclamer l'approbation des hommes publics pour dire un avis qui a plus que tout autre, la chance d'être juste.

Jacques SAURIOL.

POUR NOS ECOLES

La nouvelle Association des Commissaires d'écoles de langue française a sa place et son rôle qui l'attendent depuis déjà quelque temps, puisque nous ne sommes pas représentés dans l'Association Provinciale. Selon les initiateurs, l'association est une filiale de l'Association Provinciale dont le congrès eut lieu récemment. C'est à l'occasion de ce congrès que les commissaires de langue française se sont associés dans le but d'améliorer l'enseignement du français dans les écoles en utilisant toute la latitude que nous donne le programme officiellement reconnu par le Ministère, en secondant la bonne volonté des institutrices, en favorisant la fondation des avant-gardes si nécessaires au développement d'une mentalité française chez les enfants et en collaborant avec le Ministère et l'Association Provinciale dans toutes les entreprises ou notre support pourra être utile, et en particulier dans toutes les questions qui intéressent l'enseignement du français.

Cet enseignement du français est si nécessaire dans nos écoles, la culture d'une mentalité canadienne-française est si essentielle à la Survivance nationale qu'on peut s'étonner d'avoir fait encore si peu de chemin dans cette voie qui est celle du salut. Toutes les oeuvres seront stériles, toutes les autres campagnes de propagande française arriveront trop tard si d'abord les enfants ne reçoivent pas dès le début de leur éducation une formation et une instruction française. Comme il n'est jamais trop tard pour se lancer, les commissaires d'écoles se sont engagés avec la fondation de leur association dans une oeuvre de restauration scolaire où il leur faudra d'abord regagner bien du temps perdu. Qu'ils s'appliquent d'abord à utiliser toutes les facilités que donne le programme officiel pour l'enseignement français. Plus tard on pourra voir aux moyens de développer ce programme selon nos besoins et nos moyens. Qu'ils secondent aussi de toute leur influence la fondation des avant-gardes, c'est d'ailleurs l'intention des chefs, pour assurer aux écoliers le secours d'une oeuvre éminemment scolaire et aussi importante que toute autre matière du programme français. Une fois qu'on aura usé de ces deux moyens et qu'ils auront donné leur plein rendement, il sera temps de regarder plus loin.

J. S.

L'Avis des Autres...

GRANDEUR ET SERVITUDES

Les cadres de l'activité sociale chez nous se remplissent petit à petit. Les rôles sont de mieux en mieux définis et partagés; l'action est de plus en plus spécialisée et féconde. Le prêtre et l'agriculteur, l'homme d'Etat et le journaliste, l'homme de profession libérale et l'homme d'affaires, le savant et l'écrivain, l'artiste et le professeur — au sens que l'on donne en France à ce mot — sont les assises fondamentales de la nation. C'est par eux qu'un pays s'humanise et se développe.

Tous les jours, la presse, le livre, la revue, les discours, la conférence remettent devant nos yeux le travail de chacun de ces bâtisseurs de pays, soit pour le mieux définir, le mieux orienter, le mieux seconder, soit enfin de temps en temps pour exalter les mérites et redire la gloire de ceux qui ont dépassé la mesure commune du talent et du dévouement. Mais par un paradoxe étrange, celui qui les prépare — au moins médiatement — à jouer un rôle dans la vie, c'est celui-là même dont la société fait le moins de cas, élite et peuple, évidemment à cause de l'obscurité qui enveloppe sa vie, mais aussi parce que la société ne comprend pas assez son action vivante et profonde au sein de la société elle-même, je veux parler de l'instituteur, du maître d'école.

* * *

Aucune profession dans la vie n'est comparable à celle de l'instituteur, en ce sens que pas une s'isole comme elle du milieu ambiant celui qui l'a choisie. L'instituteur vit retiré du monde. C'est un solitaire, un ermite, une sorte de moine séculier. Ses préoccupations ne sont pas celles de la plupart de ses concitoyens. Sans mépriser l'argent il ne s'occupe pas d'en faire. Et parce qu'on ne lui permet pas d'évoluer dans les milieux qui préparent à ces hautes responsabilités, il ne nourrit pas l'ambition de siéger dans les Conseils de la Nation ni de la Cité. Puis, à la différence des autres hommes, ses amis ne sont pas des adultes qu'il y a toujours profit à fréquenter, mais des enfants à qui il donne le meilleur de son intelligence et de son coeur, sans même trop espérer qu'ils lui donnent en retour leur reconnaissance.

—L'Ecole Canadienne.

ESPRIT DE PARTI

Les signes avant-coureurs de la retraite du premier ministre Ramsay MacDonald se multiplient en Angleterre. Des correspondants mentionnent comme ayant de l'importance le fait que l'attaque lancée l'autre jour par un député de Glasgow contre M. MacDonald n'a pas été relevée par aucun membre du gouvernement. Et même devant l'incorrection des termes dont s'était servis le député écossais, nulle protestation ne s'est élevée pour le faire se rétracter. Il est probable cependant qu'on a cru que cette attaque faisait plus de tort à son auteur qu'à la victime. Tout de même il est admis qu'un nombre considérable de conservateurs ont cessé de souhaiter la présence de M. MacDonald. Si la retraite survient, la base du gouvernement national sera fortement ébranlée, car M. MacDonald représente mieux qu'aucun autre ne le pourrait faire, l'intérêt national dominant les partis. Quand même sa santé donnerait au premier ministre une bonne raison de se retirer, nul de ses loyaux supporteurs qui ont travaillé à ses côtés depuis trois ans et demie avec la conviction que l'abandon de sa politique conciliante serait un malheur, n'osera profiter de ce motif pour l'éloigner. L'homme le plus influent des supporteurs de MacDonald, M. Baldwin qui est le chef du plus solide parti dans le parlement, n'a non plus jamais cessé de considérer la présence du premier ministre actuelle comme désirable au bien politique du Royaume-Uni.

—Le "Journal" d'Edmonton.

NATIONALISME NEFASTE

En pensant aux grands appels de solidarité internationale qui retentissent à intervalles irréguliers, on est bien obligé de constater que, dans aucun domaine, la contradiction n'est plus flagrante entre les mots et les réalités que dans celui où la coopération aurait dû s'établir le plus naturellement. La guerre a exaspéré les passions et créé autant d'aspiration de revanche qu'elle réparait d'injustices.

Il n'est donc pas surprenant que l'apaisement politique ait tardé à se manifester, d'autant qu'au lieu de maintenir l'unité de front, les bénéficiaires de la victoire ont cédé à l'entraînement des anciennes rivalités. Par contre, sur le terrain des intérêts, la cohésion aurait dû s'établir, sinon spontanément, du moins sous la sollicitation de plus en plus pressante des souffrances communes de la crise.

Tout au contraire, le monde a assisté à une recrudescence du nationalisme économique. Quel sombre tableau trace le comité économique de la Société des Nations! La conférence de Londres a été le dernier et le plus grand effort pour aiguiller les pays vers une politique de plus large compréhension des intérêts réciproques: on n'a pas oublié son échec retentissant.

—La Tribune.

IL Y A VINGT-CINQ ANS...

Le Courrier de l'Ouest écrivait le 17 février 1910:

Le récent discours du trône mentionne le fait d'une immigration intensive qui a beaucoup accru la représentation provinciale.

L'Hon. W. H. Gushing, ministre des travaux publics, a remis sa démission au Lieutenant-Gouverneur.

M. R. B. Bennett, chef de l'opposition, a avisé le gouvernement qu'il allait provoquer huit interpellations aux prochaines séances de la Chambre.

EN SOMALIE

La Somalie est une contrée de l'fArique Centrale, touchant la mer du côté est et voisinant avec une colonie française et l'empire d'Abyssinie qui est indépendant. Cet empire peuplé d'une race brune convertie au christianisme depuis les premiers siècles de l'Eglise est celui sur lequel régnait la fameuse Reine de Saba qui connut le roi Salomon. Toute cette histoire pour en arriver à la guerre coloniale qui dure depuis longtemps et que de récents évènements viennent d'aggraver à la frontière de cet état. Les états d'orient, Afrique et Asie, qui ont conservé depuis l'arrivée des occidentaux une certaine indépendance, réclament de plus en plus leur liberté et prennent ombrage des entreprises coloniales des européens. En Somalie c'est l'Italie qui entreprend de se tailler un domaine, prétendant avec raison que sa nombreuse population demande un débouché dans un pays fertile et facilement colonisable. Seulement la France est voisine, et cette puissance coloniale, la deuxième au monde depuis cinq siècles a des droits de priorité en Afrique. Déjà le gouvernement italien a failli créer des conflits avec ses voisins à cause de ses ambitions. Cependant les deux états ont été jusqu'ici assez avisés pour comprendre qu'il ne valait pas la peine de se disputer pour une colonie qui vaut bien moins que la bonne entente. Mais voilà que l'empire d'Abyssinie se prétend attaqué par les colons italiens. Et c'est le principe de la politique coloniale française de toujours défendre et protéger les états indigènes contre les ambitions des européens. D'autres colonisent pour se placer, d'autres pour s'enrichir, d'autres pour faire la guerre à un voisin dans ses colonies, mais la France colonise pour coloniser. Elle comprend son devoir de nation occidentale qui lui impose l'obligation de donner un coup de main aux peuples moins avancés. C'est pourquoi nul peuple blanc n'est aussi bien vu en Asie et en Afrique, parce que les autres se font représenter par des militaires ou des commerçants, tandis que la France tout en profitant dans la mesure légitime de son travail colonial, fait surtout sa propagande par ses missionnaires et ses professeurs. Et les élites des pays asiatiques envoient de forts contingents d'étudiants à Paris. Ce sont ces relations d'amitié et cette politique élevée que la France craint de voir compromises par l'ardeur des italiens qui bousculent leurs voisins indigènes avec peut-être le bon droit, mais avec une légèreté qui pourrait leur faire dommage à eux-mêmes. La France ne s'est pas encore opposé, mais elle commence par garder sa propre frontière et il est probable qu'elle interviendra avant peu pour empêcher que l'ardeur des colons italiens ne les emporte trop loin. C'est bien dans la tradition française aussi de toujours défendre les petits états contre les grands, et l'Italie devenue si puissante depuis quelques années aura peut-être besoin avant peu de sentir la puissance d'un voisin pour tempérer ses ambitions.

Ces divergences de vues et l'inexpérience du gouvernement d'Abyssinie sont encore aggravées par la difficulté de délimiter les frontières entre des contrées à moitié sauvages, dans lesquelles les hommes croient comme les fauves que toute la forêt leur appartient.

J. S.

LES GUEUX

Rien n'est immoral comme le spectacle du mal. Et de tous les spectacles, celui qui entre dans l'âme par la vue va le plus vite et le plus loin. Le scandale est impardonnable et doit être réprimé par la loi, de ceux qui donnent le mal en spectacle par la publication malsaine accordée aux procès, par les spectacles publics d'où on devrait écarter au moins les enfants et par les discours des agitateurs ignorants qui troublent les esprit et qu'on laisse toujours parler sans retenue.

Des procès comme celui de ce ravisseur américain, ces gens-là sont nombreux chez nos voisins, qui occupent depuis plusieurs mois la presse jaune devraient être sévèrement entendus à huis clos, afin de contenir le scandale dans ses plus étroites limites. Et c'est le devoir de la loi et de ceux qui la représentent d'interdire toute publicité suggestive de manchettes, de portraits et de détails laids dans le compte-rendu des affaires criminelles. Le public n'a d'ailleurs pas besoin de connaitre ces évènements odieux, pas plus qu'il n'a besoin des films scandaleux dans lesquels toutes les vertus, à commencer par la tempérance et la modestie, sont également méprisées par des vauriens qu'on applaudit.

Et que penser des pouvoirs publics, responsables de la justice et du bon ordre dans la société, qui laissent parler sans contrainte une bande de mécréants démolisseurs de toutes les institutions? Il faut en penser ce qu'on penserait d'un homme qui après avoir été abordé par un voleur armé, au lieu de lui casser le premier la figure, s'arrêterait à parlementer avec son agresseur, sous prétexte que cet homme qui attaque a peut-être raison et qu'il a droit d'exprimer son opinion. Les perturbateurs publics doivent être frappés par la loi.

J. S.

La vie en Alberta

BONNYVILLE

La semaine qui finit était la semaine ite d'éducation—plusieurs discours à la radio—articles de journaux etc., urent contribués.

A Bonnyville un concert par les enfants de l'école du village permet de oucher presque les vrais efforts faits n ce sens. Peut-on bien réaliser la somme d'efforts, de répétition, d'organisation qui accompagne un petit concert tel que nous avons vu. Surout dans le milieu d'un hiver rioureux et au milieu de beaucoup de lérangements occasionés par la maadie etc. En tous cas je crois que ous étaient contents de voir les peits et les moins petits faire de leur nieux, quelques uns avec seulement uelques pratiques. En somme ce fut in joli succès.

Dimanche dernier les joueurs de ;ouret du Lac Froid se rendirent à Bonnyville pour une partie qui fut in peu difficile à cause de la glace amolie en partie par le chaud soeil. Le résultat 6 à 1 en faveur de Bonnyville annonce une partie plutôt inégale. Elle le fut en effet. La veille, es juniors avaient également défait es juniors du Lac Froid.

La glace menace de disparaitre, nais la température est un peu basse et les joueurs espèrent que la glace iendra encore bon.

M. Emile Thomas a acquis l'agence les machines internationales. Son fils Louis devient l'agent de la Cie Cockshutt.

M. et Mme J. Nap. Vallée sont les heureux parents d'un nouveau fils baptisé sous les noms de Joseph Napoléon Rodolphe; parrain et marraine Emile et Cécile Vallée.

M. et Mme Napoléon Demers ont également fait baptisé un gentil garçon sous les noms de Joseph Alexandre Paul-Emile:— parrain et marraine Alexandre et Marguerite Lefebvre, oncle et tante de l'enfant. —Corr.

COLD LAKE

Cette année la pêche d'hiver sur les lacs Primerose et Lac Froid a été fermée le 2 février, la limite permise ayant été atteinte le 1er. Ordinairement la pêche se ferme le 15 février, mais la pêche a ét, abondante et les prix très rémunérateurs. Aussi les pêcheurs ont fait une bonne saison. Il y a à 85 milles au Nord de Cold Lake un autre lac, le Buffalo où il y a encore 300,000 livres à prendre. Une compagnie d'Edmonton a fait venir de New York un avion capable de porter 3000 livres pour faire le transport du Buffalo à la station de Bonnyville—le transport par terre étant trop lent et trop coûteux. Il pourra faire deux voyages par jour.

NAISSANCE

A M. et Mme Wilfrid Chrétien est née, le 20 janvier, une fille baptisée Marie Albertine Emma Anna. Parrain M. Alphonse Ouelette, grand père de l'enfant; marraine, Mme Emma Duval, grand'tante de l'enfant. Etait porteuse. Mme Aréa Chrétien, tante de l'enfant.

LAC LA BICHE

Lundi le 11 courant, eût lieu l'élection des conseillers du village. M. King sortant de charge sollicita de nouveau les suffrages mais ne reçut que 27 votes. Son adversaire, M. Louis-Richard emporta la victoire par une majorité de 43 votes. Celui-ci reçut les félicitations de ses nombreux amis qui mettent leur confiance en lui.

Unis aux autres conseillers, nous espérons que sous leur direction, Lac-La-Biche prospérera de plus en plus.

Conversion.

Mlle Marie Lewis, instruite dans la religion catholique par M. le Curé Meehan a été baptisée le 7 courant et a fait sa première Communion ici, le lendemain. Le 9, elle se maria avec M. Emile Cadieux, homesteader résident près de la Mission du Lac Castor. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Lacombe, O.M.I., desservant de cette mission.

Autre mariage.— M. Sampieto, marchand, a épousé dernièrement une dame compatriote arrivée récemment d'Italie. Nous formulons des voeux de bonheur pour ces heureux époux.

Ces jours derniers, M. Josaphat Durocher a fini l'installation dans son plan d'un autre gros engin électrique de quarante forces, marque Deasel; il en est satisfait car il donne une très bonne lumière. Avis donc à ceux qui désirent s'installer à Lac-La-Biche, ils ne seront pas dans l'obscurité. —Corr.

Il y a peu à espérer d'une classe qui ne tient pas à durer et bien peu aussi d'autres classes qui n'aspirent pas à monter. Le goût du "pratique" — faux naturellement — est la cause de ces brisures. A preuve, comptez les familles des localités qui vous sont le mieux connues, les familles où s'est exprimée en continuité la détermination de monter dans la vie et de s'y maintenir. —Corr.

STE-LINA

Jeudi dernier le 7 février, M. L. Fontaine agronome bilingue faisait une conférence en faveur de la campagne menée de par la province pour une coopérative de volailles. Nombre de paroissiens s'étaient rendus pour la circonstance. Après la conférence, diverses questions furent posées et l'on constitua un comité. Parmi les membres figurent MM. Zéphir Magnant, Mastaili Vallée, Xavier Durocher, Joseph Lozeau:

Dimanche, M. le curé L. Meehan du Lac-la-Biche ainsi que M. Alcide Bérubé, père de M. le curé de Ste-Lina et un M. Albert Mills étaient de passage au presbytère.

M. Louis Normandeau était aussi de passage au presbytère.

Au printemps il doit y avoir grande vente de terrains de la Municipalité, c'est le temps d'en profiter. Il y a des offres très avantageuses. —Corr.

FORT KENT

Dimanche dernier, mourrait à l'hôpital St-Louis de Bonnyville, Mme L. Blanchette: une complication de grippe après alternatives de mieux finit par l'emporter. Elle laisse son époux, 7 enfants de 11 ans à 3 mois, son père et sa mère, 14 frères et soeurs.

Mme L. Blanchette, née Illumina Gaucher, est venue ici, il y a 3 ans, de Codene, Sask. Après avoir connu l'abondance des bonnes années, puis l'épreuve de la fameuse sécheresse, la famille vint s'établir ici. Le service eut lieu mardi à 9 heures et demie. L'église était remplie comme le dimanche. Le corps était accompagné par les Dames de Ste-Anne avec leur bannière. La messe régulière de la congrégation aura lieu mardi prochain à huit heures et demie. **R.I.P.**

Dimanche soir eut lieu la veillée familiale sous le patronage des jeunes gens de la paroisse. Il y avait de la gaieté et de l'entrain, un beau programme bien rendu fit oublier les temps durs. Les recettes furent de $49.60. Après la tempête le beau temps! Depuis 15 jours l'on se croirait au vrai printemps, les chemins sont très beaux, pour les chevaux et les autos. De mémoire des vieux, c'est le premier hiver que les autos voyagent librement au 10 février même jour aller à Lacorey.

Mme La grippe fait sa visite dans la paroisse; plusieurs ont fait sa connaissance. Avec le beau soleil, cette si peu aimable visiteuse, semble vouloir élire domicile ailleurs.

M. et Mme Ths Collins ont fait baptiser leur 15e enfant, Marie Germaine Yvonne. Pararin, G. Collins, Marraine, G. Campeau. Corr.

Falher.

M. Donat Gagnon partait pour l'Est mardi dernier, appelé d'urgence auprès de sa mère mourante, à Terrebonne, P.Q.

Une partie de cartes a été donnée par les Dames de l'Autel dimanche dernier. Les jeux de bridge, whist et euchre étaient à l'honneur. Un goûter fut servi; et quelques gâteaux vendus à l'enchère ainsi qu'une boite de chocolat offerte par le R. Père Gobeil, O.M.I. Premier prix des dames remporté par Mme J.-B. Langelier, 2e prix par Mme P. Aubin, 2e prix par Mme Fred Roy.

Premier prix pour Messieurs, gagné par M. Gervais, 2e prix par Louis Bruneau, 3e prix par M. O. Gervais.

Le conseil municipal du village a eu ses élections lundi dernier le 11. Messieurs Louis Roy de la Compagnie Northern Elev. et Henri Verstraete. deux citoyens très estimés de l'endroit, se sont disputé la candidature. M. Louis Roy fut élu par seize voix de majorité: Nos félicitations.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Daniel Frey, décédé prématurément à l'hôpital de McLennan à l'âge de 22 ans, à la suite d'une opération de l'appendice. Ce jeune homme demeurait à McLennan où il gérait avec son frère, le pouvoir électrique de la localité et le garage. Etant bien connu dans tout le district par son habilité au travail, autant que par sa courtoisie envers les clients et amis, il était très estimé.

Sur cette tombe prématurément ouverte, nous déposons l'offrande d'une prière, et offrons à la famille éplorée et spécialement à M. Val Frey, son frère, nos plus vives sympathies.

CORR.

TANGENT

Nous lisons dans une plaquette de 1929 et intitulée: "Le Canada chez nous" une note sur la région de la Rivière-la-Paix.

Située à environ 300 milles au nord-ouest d'Edmonton, le bassin de la Rivière-la-Paix a une étendue de 90,000 milles. La région agricole a une étendue de 70,000 milles carrées. Le climat de la Rivière-la-Paix est des plus salubres, des plus favorables à la culture des graines et des légumes. Le pays est plutôt plat, bien drainé par des rivières et des coulées profondes. généralement boisé, mais de défrichement facile.

La colonisation canadienne de cette région fut commencée en 1912 par le Père Giroux O.M.I. qui amena un premier groupement à Falher. Trois ans plus tard, un chemin de fer traversait la région. En coopération avec le chemin de fer national, le Père Giroux continua son travail et jeta les fondements des paroisses de Falher, Donnelly, McLennan et Girouxville.

Ceux qui ont visité notre région savent que ces paroisses sont prospères et à peu près entièrement canadiennes françaises. En 1929-30, un autre groupement de canadiens alla s'établir l'autre côté de la rivière Boucane et forme aujourd'hui **Tangent** qui compte environ 300 catholiques et à peu près tous canadiens. Ces colons ont été amenés par M. l'abbé Josaphat Hamelin missionnaire colonisateur d'alors. M. l'abbé Normandeau s'occupa lui aussi des premiers colons venus à Tangent en les aidant à s'installer, en faisant ensuite le saint ministère. L'honneur revient à M. Normandeau d'avoir célébré le premier la messe ici et d'avoir été le premier desservant.

Il y a donc dans ce pays de la Rivière-la-Paix une nouvelle province canadienne qui s'est ouverte, une province qui ne le cédera à nulle autre pour les ressources agricoles à développer.

Baptêmes: Le 26 janvier a été baptisé, Joseph Zoël, enfant de Emile Roby et de Yvonne St-Pierre. Parrain et marraine, Lucien St-Pierre et Elmina Nobert.

Le 3 février, Joseph Georges Edmond, enfant de Albert Duchêne et de Blanche Fortin. Parrain et marraine, Georges-Edouard Bouchard et Amourosa Tremblay.

Le 12 février, Marie Gennie, enfant de Karol Mycek de Watino et de Stéphania Piérog. Parrain et marraine, John Mycek et Julia Piérog.

MARIAGE: Le 6 février a été béni par M. le curé Legault, le mariage de M. Gérard Thibault avec Mlle Noella Jacob. M. Cyrille Thibault servait de témoin à son fils et M. Anselme Jacob de témoin à sa fille.

MORTALITE: Le 4 février a été inhumé au cimetière de la paroisse. Joseph Arthur Robert Néron, décédé à l'âge de 27 jours, et fils de M. et Mme Albert Néron.

Tangent a eu le bonheur de saluer M. Cimon de Donnelly venu ici pour traiter de la manière de disposer des avantages et des oeufs et volailles, une quarantaine de personnes assistèrent à cette assemblée et écoutèrent attentivement la conférence. Puissent les conseils du conférencier être mis en pratique; ça y va de l'intérêt de chacun. Nos remerciements à M. Cimon pour son dévouement.

De passage à Tangent, M. Louis Gauthier de Falher venu ici rendre visite à des amis.

De passage à Eaglesham chez M. et Mme Oliva Forget, M. et Mme Isidore Langlois et Mlle A. Cyr, garde-malade de la région.—CORR.

JOUSSARD

Aux prières....

Mme Hermann Boisvert, née Eva Côté, de Girouxville, décédée et inhumée à Girouxville, la semaine dernière. La défunte laisse un bébé de quelques jours. Nos sympathies aux familles Boisvert et Côté.

Auto-snow-mobile par l'air...

Invention qui date de plusieurs années, mais mise à exécution d'une manière pratique et à sa manière par M. Lucien Lizée, chauffeur et ingénieur à l'évêché de Grouard. La machine consiste en trois patin-skis dont le premier en avant, c'est la direction, un autre du même côté pour pouvoir suivre dans la trace des voitures d'hiver et l'autre en dehors, sur la neige pour tenir l'équilibre...

Jusqu'ici rien de plus simple, il n'y aurait qu'à mettre sur ce chassis un mât et une voile et voilà un bateau à voile à glace, mais la machine se meut d'elle-même sous l'effet de l'air comprimé par une hélice semblable à celle de l'aéroplane. Le moteur, un 4-ancien engin d'auto actionne la dite hélice à l'arrière du chassis qui comporte trois personnes à l'aise et à l'abri. On reconnait facilement au passage et même avant son arrivée ce traineau-auto par le ronronnement ou le vombrissement semblable à ceux des aéroplanes. Il y aurait, dit-on, certains développements ou changements qui seraient faits prochainement et qui rendraient la machine moins lourde sur les skis... attendons.

Retour....

M. Albert Brassard, J. Drapeau et J. Tremblay, scieurs sont revenus du chantier de Kenzie ainsi que M. M. Gionet et Leblanc; les autres, MM. Brassard achèvent de charroyer les dormants à la gare et déménageront ici aussitôt.

Continuité....

La continuité, voilà ce qui nous manque, écrit M. Victor Barrette dans le Droit. Nous avons des traditions générales, nous n'avons pas de traditions familiales particulières. Il n'est pas dans notre société d'aristocratie moyenne, de bourgeoisie stable. Deux générations s'élèvent qui à la troisième faillissent la mentablement. On est fils d'avocat, petit-fils d'un juge et l'on élève des enfants pour le chantier... Il est rarement de continuité sociale, il en est moins de continuité intellectuelle; beaux effets de l'esprit démocratique!

Girouxville

Baptême: Sont devenus enfants de Dieu par le saint baptême: Marie Rose Louise Antoinette Boisvert, née le 11 février et baptisée le 14, fille de Herménégilde et de Marie Courchesne. Parrain et Marraine: M. et Mme Alexandre Boisvert.

Jos. Orphire Maurice Giroux, né le 10 février et baptisé le 15, fils de Armand et de Marie Guindon: parrain et marraine: M. et Mme Léo Brulotte.

Décès: Nous avons le regret d'annoncer deux décès dans la paroisse: celui de M. Pierre Bourgeois âgé de 68 ans, et de Marie Antoinette Boisvert âgée de 19 ans. — Nos sincères sympathies aux deux familles. —Corr.

BEAUMONT

Aujourd'hui dimanche, 10 février, nous avions le plaisir de voir M. Killiam Demers à la messe, tout à fait remis de son opération. Il était sous les soins du Dr Blais.

C'est avec beaucoup de regret que nous apprenons l'accident survenu à M. Adélard Labonté. Il se fit prendre la main dans sa moulange alors que la machine était en marche et se fit couper presque tous les doigts. Tout de suite on le transporta à l'hôpital où il dut se faire amputer les doigts dans la jointure. Nous espérons qu'il guérira sans trop de peine.

M. et Mme A. Labonté sont revenus de leur voyage dans l'Est bien contents.

En visite chez M. Arthur Fortin, M. Paul Garon.

La soirée des Enfants de Marie est maintenant chose du passé. Elle eut lieu le 10 courant et fut un véritable succès. Nous nous faisons un devoir de féliciter et de remercier ces demoiselles, en particulier la zélée organisatrice, Mlle Gertrude Bernard qui ne ménagea pas son temps ni ses peines pour faire de cette soirée une des plus attrayantes. La partie de cartes fut des plus animées et fut suivie de la soirée et de la distribution de beaux et nombreux prix offerts par ces demoiselles. Prix d'entrée pour dames, offert par Mlles Jeanne et Gertrude Chalifoux, gagné par Jeanne Labonté. Prix d'entrée pour hommes, offert par Mlle Anne Marie Royer, gagné par M. C. Rivard. Premier prix pour dames, offert par Mlle Gertrude Bernard. gagné par Mme Ernest Bertrand. Premier prix pour hommes, offert par Mlle Thérèse Villeneuve, gagné par M. G. Bernard. Deuxième prix pour dames, offert par Mlle Marie Anne Magnan, gagné par Mlle Fleurette Vaugeois. Deuxième prix pour hommes, offert par Mlle Alice Fortin, gagné par M. J. Lambert. Troisième prix pour dames, offert par Mlle Alma Bérubé, gagné par M. P. Lambert. Troisième prix pour hommes, offert par Mlle G. Bilodeau, gagné par M. M. Goudreau. Quatrième prix pour dames, offert par Mlle Héline Goudreau, gagné par Mlle Adrienne Roy. Quatrième prix pour hommes, offert par Mlle Léda Fortin, gagné par M. M. Gobeil. Prix de consolation pour dames, offert par Mlle Lilianne Leblanc, gagné par Mlle Laurette Leblanc. Prix de consolation pour hommes, offert par Mlle Gabrielle Bilodeau. gagné par M. L. Chalifoux. Le prix réservé pour les actrices offert par Mlle R.-A Morin, fut gagné par Mlle Fleurette Vaugeois. Suivit une opérette comique jouée par Mlles Gertrude Bernard et Fleurette Vaugeois. Cette opérette amusa beaucoup l'auditoire. Vint ensuite une déclamation par Mlle Rachel Chalifoux; une comédie en un acte habilement rendue par Mlles Gertrude Bernard, Diana Hinse, Rhéa Charbonneau, Annette Vaugeois et Alma Bérubé; finalement, le gracieux chant des Enfants de Marie couronna la séance. M. Amédée Leblanc, l'un de nos dévoués conseillers, accepta la charge d'encanteur de nos nombreux paniers. Il s'acquitta de sa tâche gaiement. Il y avait des paniers de toutes les couleurs, habilement fabriqués par les Dames et Demoiselles et généreusement achetés par les Messieurs et les jeunes gens, qui en retour se régalèrent. Le café avait été offert gratuitement. Il nous fait plaisir aussi de mentionner que les autres Messieurs les Conseillers, M. H. Charbonneau, M. E. Rodrigue, M. J. Goudreau et M. E. L'heureux se dévouèrent également pour rendre service par tous les moyens possibles, recevoir les entrées, distribuer les prix, etc., etc. La demoiselle organisatrice nous prie de transmettre à chacun ses sincères remerciements. Les recettes ont été de $117.25. N'est-ce pas qu'on est généreux à Beaumont. A notre tour nous remercions l'organisatrice et tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée. Nous espérons les revoir encore.

Beaumont offre à la paroisse de Picardville ses plus vives sympathies dans le malheur qui les a frappé récemment dans l'incendie de leur presbytère. —Corr.

CALGARY

Paroisse de Ste-Famille.

Dimanche de la Septuagisme: Jésus s'est manifesté au monde. Il a fondé sur terre la vie chrétienne, il nous a rendu nos droits à la vie éternelle du ciel. Or la vie éternelle est symbolisée dans la Liturgie par les quarante jours qui suivent la Résurection. Pendant ces quarante jours, Jésus ressucité donne à ses apôtres le témoignage sensible de cette autre vie.

La grande vertu de la vie chrétienne celle qui assure principalement le triomphe de la vie future, c'est la Pénitence. Le vrai temps de la pénitence est le Carême, mais pendant les trois semaines qui précède l'église nous y prépare par la vertu de pénitence et par les enseignements qui la font entrer dans les coeurs.

Plus d'Alleluia, de Gloria et de chants d'allégresse, et le prêtre revêt les ornements violets. Quand a l'intérieur et à l'esprit, l'Eglise y prépare nos âmes en nous rappelant la mort, la récompense ou la réprobation éternelle.

Epitre de St Paul aux Corinthiens. St Paul compare la vie présente aux stades ou les coureurs s'imposent des sacrifices pour remporter le prix. Il faut de même avoir le courage de se mortifier en ce monde pour remporter le prix dans l'autre. St Paul se donne en exemple: je chatie mon corps et je le tiens en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je sois moi-même réprouvé.

Evangile selon St Mathieu. Autre exemple du travail nécessaire à la récompense. "Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus, parce que peu font les oeuvres de Dieu". La récompense est la même pour tous, à savoir: le ciel, le bonheur même de Dieu; mais elle n'est pas pour cela égale pour tous. Celui qui sème peu moissonnera peu, celui qui sèmera beaucoup, moissonnera beaucoup.

Dimanche soir dans la salle de l'église a eu lieu la partie de cartes donnée sous les auspices des Dames de la Ste-Famille.

THORHILD

Une soirée familiale sera donnée prochainement au profit de l'église Ste-Anne de Thorhild, M. et Mme Samuel Bouchard ont bien voulu nous fournir leur maison pour cette circonstance, qu'on se le dise, ça sera samedi le 23 février. Il y aura messe le lendemain par le R. curé Heffernan de Rayway.

Les visiteurs à Thorhild la semaine dernière étaient: Euclide Massie de Legal, chez M. et Mme Michel Martel; et Hervé et Jean Regimbald de Legal chez Mme Ubald Martel. Autres visiteurs cette semaine étaient Sarto La Framboise de Waybrook et M. Simmons du Fort Saskatchewan, à l'hôtel Caza et Otto Johnston chez M. Hurtubise.

Une assemblée fut tenue mercredi le 13. sur le "poultry pool" par M. Rafu de Bon Accord. Les gens, ici, semblent très intéressés.

Notre institutrice de Moose-Hill school, Mlle Lewis se remet lentement d'une opération pour l'appendicite. C'est Mme Lucien Quesnel qui la remplace à l'école, nous faisons des voeux pour son plein rétablissement à la santé.

Le village de Thorhild semble toujours progressif en dépit des temps durs. On voit s'ouvrir une boulangerie et un café et une nouvelle boucherie depuis quelques semaines. Une résidence privée est en voie d'érection sur la route sud et on verra bientôt. nous dit-on, un petit presbytère à côté de l'église, ce qui est de bon augure.

Le personnel de l'école est toujours de mieux en mieux. Mme Michel Martel se dévoue pour les petits. M. J.-A. Anglin enseigne l'intermédiaire et Mlle Grace Welch les grades X, XI et XII.

Mme Vve Ubald Martel et son fils sont partis en visite à Legal, aussi Emile Bouchard, chez ses parents à Legal. On leur souhaite bien du plaisir et bon repos.

Sylvio Hurtubise passe l'hiver sur son homestead à Grassland, Alta (au nord de Boyle). On s'attend de le revoir au printemps. —Corr.

DONNELLY

DECES:

Depuis deux semaines le deuil s'est répandu dans nos rangs; aussi M. et Mme Joseph Breau perdaient, jeudi dernier leur petite fille Betty, âgée de quatre ans. Elle fut inhumée le 8 février.

M. Joseph Fillion, notre ancien marguillier et notre nouveau commissaire d'école vient d'être éprouvé par la mort de sa vénérable mère, Mme Onésime Fillion, laquelle décédait le 28 janvier dans la province de Québec.

Nous apprenons aussi que M. Edouard Caron vient de perdre son frère M. Achille Caron de Calgary.

Jeudi dernier, la mort ravissait à la famille Fournier son chef M. Louis Fournier décédé le 7 février au soir, à l'Hôpital Général d'Edmonton après une courte maladie qui ne pardonne pas. Outre sa chère épouse, le défunt laisse cinq enfants, la plus vieille âgée de 8 ans seulement, M. et Mme André Fournier, son père et sa mère, ses frères: Joseph et Alphonse de Donnelly. Hilaire et Eugène de Frampton, Comté de Dorchester, Isidore et Albert de Newburton, Connecticut, ses soeurs Marianna, comté de Bellechasse, Mariange de Frampton, Olivine de Ste Marguerite et plusieurs autres parents, dont trois beaux-frères et cinq belles-soeurs.

La dépouille mortelle arriva accompagnée par M. Joseph Fournier, par le train de mardi, le 12 et fut emmenée immédiatement à l'église où M. l'abbé Gagnon fit la levée du corps, puis exposée jusqu'à dix heures alors que les funérailles eurent lieu. La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Paul Gagnon, curé, assisté des RR. PP. Lajoie et Gobeil de Falher. L'église était remplie à pleine capacité de parents et d'amis venus pour témoigner leur sympathie à la famille si subitement visitée par la mort.

M. Roméo DeFossés était chargé du corbillard. Le porteur de la Croix était M. Philippe Fournier, neveu du défunt et les porteurs du corps: MM. Joseph et Alphonse Fournier, Joseph Pariseau, Emile, Gédéon et Alire Nadeau.

Nos plus sincères condoléances s'adressent à toutes ces familles éplorées.

Dimanche après-midi, vers 5 heures, grand émoi dans le village de Donnelly à la vu d'un "aéro-traineau" de Grouard lequel s'arrêta au couvent. Grande fut la joie des religieuses de voir émerger de cet avion nouveau genre Son Excellence Mgr Guy et son digne secrétaire, M. l'abbé Charest. Juste le temps de saluer paternellement le personnel du pensionnat, nous donner l'assurance d'une plus longue visite avant longtemps et Sa Grandeur se remet en route! Quelques privilégiés purent essayer le nouveau moyen de transport et en sont épris.

Adèle Boulet, sec.-gén.

Cercle Catholique de Falher

Séance du 6 février, 1935.

M. le Dr Hardy, secrétaire du Cercle, est absent. Ses devoirs professionnels l'ayant appelé ailleurs, il a fallu nous priver de la lecture de ses minutes rédiger d'une façon toujours intéressante. Sur proposition de M. Harvey, M. Maurice Beauchamp, est nommé secrétaire de la présente assemblée. Les membres présents sont plus nombreux que jamais. En comptant tous ceux qui avaient l'intention d'assister à la séance, et qui en ont été empêchés pour une raison ou pour une autre, ou même sans raison. on formerait un joli nombre!

M. Léo Lavoie fait part au Cercle de sa chronique hebdomadaire. Beaucoup d'humour anime cette chronique, et la rend très vivante. C'est certainement un modèle en fait de chronique.

M. J. L. Viens est ensuite invité à faire la lecture d'un travail intitulé: "Loi d'arrangements entre les cultivateurs et leurs créanciers." C'est le deuxième travail présenté au Cercle sur ce sujet. M. Viens a donné aussi ses aperçus très justes sur cette loi, dont on parle tant présentement. Son travail dénotait des lectures très sérieuses sur le sujet. Le conférencier affirme d'abord un principe majeur en sociologie; il se résume à ceci: La loi est faite et doit-être faite pour le bien commun, et quand le bien commun l'exige; c'est la question de l'intervention de l'Etat pour régulariser, ou diriger l'économie générale et le crédit en particulier; or, comme question de fait, de nombreux cultivateurs sont incapables présentement de régler leurs dettes, et pourtant le bien commun de la société exige la stabilité, et la permanence de la profession agricole. Cette stabilité et cette permanence sont aujourd'hui menacées par la lourdeur des dettes qui pèsent sur un nombre considérable de fermiers et voilà pourquoi, l'Etat exerçant un devoir, est intervenu pour donner certaines règles et une certaine direction aux relations financières du cultivateur et de son créancier. Il a posé la loi des concordats, qui n'a point pour but de libérer le débiteur de ses dettes: mais de lui faciliter les moyens de rester sur sa terre. Ce compromis, ou ce Concordat, comme le dit très bien M. Viens suppose "mise égale de valeur de bonne foi et d'honnêteté: "Le conférencier explique ensuite le fonctionnement de la loi." Toutes les procédures prises contre le débiteur, sont suspendues quand une proposition d'arrangement est présentée au séquestre officiel. Tous les biens du débiteur relevent alors du tribunal jusqu'à ce que toutes les procédures relatives à la proposition du débiteur, aient en leur cours. "Le but de la loi ne sera atteint dit encore M. Viens que si les intéressés font preuve d'un véritable esprit de coopération et de conciliation.

Le conférencier tente de refuter quelques craintes entretenues au sujet de cette loi. Contre ceux qui voient dans la loi une frustration des droits légitimes des créanciers. M. Viens répond, comme répondrait un moraliste doublé d'un légiste averti: "Qu'on veuille bien dit-il, lire attentivement la loi. Nulle part on y verra la moindre intention de frustrer le créancier de ses droits légitimes. Que les prêteurs se rassurent; les contrats et les prêts légitimement faits et consentis, seront respectés." M. Viens n'est absolument point d'avis que le crédit du cultivateur sera ruiné du fait, qu'il profitera de cette loi. "Au contraire, dit le conférencier; si le cultivateur réussit a prendre des arrangements avec ses créanciers, sa situation sera éclaircie, il saura exactement les obligations qu'il a à rencontrer; il réorganisera sa vie d'une manière plus normale et sera plus en état qu'il ne l'est aujourd'hui de rencontrer ses obligations à échéance." Par ailleurs, ajoute M. Viens, le crédit du fermier serait-il relevé davantage, si à cause de circonstances malheureuses, le fermier doit abandonner la culture et quitter la terre pour prendre rang parmi les chômeurs des villes et des villages." Au surplus que resterait-il au créancier trop exigeant si après avoir forcé son débiteur à déposer son bilan en vertu de la loi des faillites, il fait la soustraction de tous les frais? Vu les circonstances, aura-t-il davantage? "La présente loi les invite les uns et les autres à prendre arrangement sans frais et sans procédures rigoureuses à l'amiable. Les deux sont victimes des circonstances et la loi qui veut les protéger tous les deux en fonction du bien commun les invite à mettre chacun du sien pour la stabilité de l'agriculture, industrie fondamentale d'un pays". Il peut se trouver des débiteurs qui aient la conscience déformée; il peut encore se trouver des fermiers qui ne savent point faire donner de rendements à leurs terres, mais des cas individuels de ce genre, s'il y en avait, n'infirment point la valeur de la loi en question. qui veut assurer à l'agriculture sa stabilité nécessaire; elle est sérieusement menacée si créancier et débiteur n'en arrivent pas à des Concordats. M. Viens termine son travail par cette judicieuse remarque : "Ce qu'il y a de plus important qu'un règlement temporaire, c'est de changer la mentalité du créancier qui se croit frustré dans ses droits; et celle du débiteur qui se croit pressuré par son créancier."

M. le Président remercie chaleureusement M. Viens du travail vraiment remarquable qu'il vient de présenter. C'est un signe évident que nos amis de la campagne peuvent faire beaucoup pour rendre les séances du Cercle intéressantes tout aussi bien qu'instructives.

Après quelques minutes de discussion sur le travail ci-dessus, M. le Président exprime le désir de continuer l'ordre du jour et demande au R. Père Gobeil, O.M.I. re répondre à la question 2 A., qui est formulée comme suit: "Vous faites souvent mention de l'Eglise au service du Progrès des Peuples et de la Civilisation. Veuillez donc S.V.P. m'indiquer ces services; car je n'ai rien lu, dans l'histoire scolaire à ce sujet." "Il est possible répond le R. P. Directeur que l'auteur de la question n'ait rien lu à ce sujet; et il est bien évident qu'il ne voit point dans cette déficience et cet aveu une preuve que l'Eglise n'a rien fait pour le Progrès des peuples et la civilisation". Le R. P. Directeur annonce ensuite que pour répondre directement à la question telle que posée; il se contentera d'apporter un argument d'autorité, quitte ensuite à développer l'histoire elle-même en réponse à des questions subséquentes qui pourraient être posées sur ce sujet. "Une démonstration parfaite et complète de l'Eglise au service du Progrès des peuples et de la civilisation comprend, dit le R. P., 20 siècles d'histoire bien remplie. Les éditions de Rorbacher et de Darras, et de Mourret, de Marion et de Doublet nous en donnent une bonne idée!

Et quand on veut savoir ce que l'Eglise a fait c'est dans des histoires impartiales qu'il faut aller. fouiller. Quand on a mal aux dents on ne va pas voir le forgeron pour enlever le mal; mais on court chez le dentiste ou le médecin c'est la place. On peut bien s'adresser à un charlatan si l'on veut, mais il est toujours dangereux qu'il reste quelque "chicot" et que ça fasse mal longtemps. De même si l'on a du mal à croire que l'Eglise ait fait quelque bien aux peuples et ait travaillé non seulement à leur sanctification, mais aussi à leur civilisation et cela parce qu'on a rien lu dans l'histoire scolaire qui nous a été imposée; il faut changer d'adresse pour apprendre quelque chose dans ce domaine. Autrement on peut garder longtemps un mal qui ne se guérit que par la lumière de la vraie histoire de l'Eglise, lumière qui éclaire non seulement l'intelligence, mais aussi la foi: Si l'Auteur n'a rien lu dans son histoire scolaire au sujet du rôle social de l'Eglise, rien d'étonnant à cela; car c'est l'histoire de l'Eglise qu'il aurait du lire." Le R. P. Gobeil ajoute cependant qu'après avoir examiné l'Auteur que nos élèves du cours supérieur ont en main, en fait d'histoire générale — il est en mesure d'affirmer que Robinson ne passe pas inaperçu le rôle social de cette société qui compte 20 siècles d'histoire. Il en donne même des passages assez favorables. Le R. P. directeur communique ensuite une douzaine de textes d'auteurs non catholiques très en vue, qui voient dans l'Eglise, la plus grande bienfaitrice des peuples et la meilleure servante de la civilisation. Le chapitre et les pages de ces auteurs sont donnés et ils peuvent être consultés. Les papes aussi font autorité pour nous dire ce que l'Eglise a fait en cette matière et quand un pape parle dans des encycliques à 300,000,000 fidèles il parle pour dire vrai; or, les papes ont parlé plusieurs fois pour dire avec preuves à l'appuie, ce que l'Eglise avait fait pour le progrès des peuples. De nombreuses références aux Eucycliques des papes sont citées: Le R. Père Gobeil, renchérit davantage sur la question posée en communiquant au Cercle une accusation que le trop fameux Jules Guesde, adressait à la chambre française des députés le 27 juin 1896. "Si vous avez comme vous le prétendez, vous et les vôtres, disait Jules Guesde s'adressant aux députés catholiques, été les vrais Pères d'un législation protectrice du travail, est-ce que vous auriez attendu l'apparition du collectivisme, la constitution des prolétaires en parti politique de classe pour aborder cette réforme? Non! le passé vous appartient; il était à vous tout entier, et à vous seul. Qu'en avez-vous fait messieurs les chrétiens? "La Réponse du célèbre Mgr D'Hulst, qui fut immédiatement lue au Cercle apparut comme une solide défense du rôle social de l'Eglise et un membre du Cercle dit à un de ses voisins. "M. Guesde a dû recevoir un coup de masse avec une telle reponse". L'histoire rapporte qu'il recommença plusieurs fois encore comme un goujeat qui se plait à tourner autour de l'appât qui va le piquer à chaque fois, et à chaque fois il donnait occasion à un Mgr d'Hulst, à un Albert de Mun de le piquer et de l'aiguilloner, en développant les plus magnifiques pages de l'histoire éminemment sociale de l'Eglise. Jules Guesde en restait abasourdi à chaque fois. Le R. P. Gobeil termine sa réponse en donnant un dernier témoignage. Celui de Proudhon qui fut non pas un athée mais un ennemi de Dieu et de l'Eglise naturellement: Proudhon disait donc: "Entre ces deux alternatives, c'est-à-dire celle de croire ou de ne pas croire au rôle éminent de l'Eglise à travers les âges, il n'y a de place que pour l'ignorance ou la mauvaise foi."

M. le Président remercie le R. P. Gobeil, O.M.I. "dont les travaux dit-il sont toujours remplis d'études profondes et d'une vaste érudition.

Il est alors proposé par M. Pelletier, qu'une question spéciale soit, au nom du Cercle, inscrite une fois par mois dans le journal, à la fin d'une des chroniques et cela dans le but d'offrir à la meilleure réponse reçue un prix en argent; La proposition est mise à l'étude et discutée sur le champ à sa valeur. Il est alors résolu, sur la proposition de M. Tousignant secondé par le R. P. Gobeil, que chaque membre se fasse un devoir de proposer par écrit au Cercle à la prochaine séance, une question. Une de ces questions sera alors choisie pour être envoyée au Journal.

Deux questions sont déposées dans la boite aux questions. L'une se rapporte au rôle historique de l'Eglise par rapport à la guerre et à la paix. L'autre relève deux accusations contre l'Eglise parce qu'elle aurait été contre l'Imprimerie à son début. Elle y aurait vu l'instrument du diable. Sur proposition de M. Tremblay, secondé par M. l'Avocat Ollivier, l'assemblée est ajournée au 13 février. Le Notre Père termine la séance.

SEC.-CORR.

COIN DES AVANT GARDES

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

CERCLE TACHE.

Il est deux heures et demie: c'est l'heure de l'Avant-Garde, l'heure désirée de la semaine. En peu de temps, livres, cahiers, crayons sont serrés et les membres de l'Exécutif prennent leur place en avant de la classe. La prière, le salut au drapeau. le cantique patriotique, comme toujours, ouvrent l'assemblée.

Les propositions faites, nous passons aux numéros du programme. Nous le produisons in extenso:

Leçon de liturgie: Mlle Victoria Gagné; Histoire du Canada: Naissance et vie de Champlain, M. Paul-Henri Côté; Le 1er combat de Champlain: Mlle Y. Tanguay; 2e et 3e combats: Mlle G. Mailhot; Compositions: "La langue maternelle", Mlle Annette Collin; "Le portrait moral de mon ami", M. Guy Parent; Fable de la Fontaine "Le lièvre et la tortue", M. L. Maisonneuve; Discours: "Nos raisons de rester ce que nous sommes", M. M. Garant.

Le tout fut réussi. M. Marcel Garant mérite nos félicitations pour le sujet de sa causerie et pour la préparation soignée qu'il y mit. Il a puisé ses recherches dans un discours de M. l'abbé Lionel Groulx. Brièvement le jeune orateur détaille les raisons que nous avons de rester ce que nous sommes et termine en disant: "Commettrons-nous l'imprudence de perdre ce que nous avons pour un plat de lentilles, pour une culture et une civilisation qui ont certes leur mérite mais qui pourraient remplacer la culture et la civilisation que nous tenons de nos aieux?" Oh! non certes, plus que jamais nous voulons rester ce que nous sommes!

Contents et heureux d'avoir passé ensemble une si belle heure, nous terminons notre assemblée par la prière usuelle et l'hymne national.

Yvette HOUDE.

A.-Garde de l'A.C.F.A. de FALHER

La réunion gén. de jan. se tint le 5 sous la présidence du R. Père Gobeil en présence des dévouées Directrices et d'un certain nombre de parents et d'amis.

Après la prière d'usage le chant de l'Avant-Garde est entonné à plein coeur.

MM. C. Moulun et S. Servant demandent l'adoption du rapport. Comme correspondance, Mlle la Secrétaire fait lecture d'une lettre de Son Excellence Mgr Joseph Guy, O.M.I., de la Rde Mère Provinciale des Soeurs de Sainte-Croix de l'Ouest, de la dévouée Soeur Supérieure et de M. Belhumeur.

Trois propositions sont acceptées. C'est la soirée des discours. Voici la liste des jeunes orateurs et du titre de leur exposé:

Mlle Yvette Viens — "L'enseignement ménager"; Mlle Fernande Boris — "Le drapeau Carillon Sacré-Coeur"; Mlle Bénédicta Dusseault — "L'apostolat laic."; Mlle Bernadette Morin — "L'Histoire du Canada—notre mission"; Mlle Marcelle Bugeaud — "Le bon journal — sa nécessité"; Mlle Simonne Caron — "Le radio comme moyen d'éducation"; Mlle Marie-Jeanne Viens — "L'éducation catholique — son importance"; M. Roland Hardy — "Le jeu pour la jeunesse"; M. Albert Dupuis — "Des chiffres qui parlent".

Ces discours de dix à quinze minutes ont pour but d'apprendre à nos jeunes à se présenter en public. Nos braves du 5 février ont fait honneur à leur rôle.

Une lecture sur "l'art de lire" est faite par Mlle Rhéa Laferrière.

"Petite curieuse" est déclamée par Mlle Marcelle Désaulniers du Cercle Sainte-Croix.

Deux saynètes se partagent le reste du temps. "Ton chapelet" par le Cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur et "La lecture" par le Cercle Guy de Fontgalland. De belles leçons se dégagent de ces dialogues. Par la récitation du chapelet on remporte la victoire même sur les plus graves difficultés. Enfant, si tu veux rester bon, ne lis que de saines lectures propres à ton âge.

Notre Père Aumonier est très bref dans son discours; il résume tout dans cette pensée: "Continuez, chers A.-Gardistes à vous former aux idées généreuses, grandes et profondes."

L'hymne national termine la réunion après l'ajournement de l'assemblée.

LEGAL

AVANT-GARDE D'YOUVILLE

ASSEMBLEE DE JANVIER.

Les quatre cercles de l'Avant-Garde se réunirent afin de tenir leur cinquième assemblée générale de cette année.

Après le chant des "Stances patriotiques à la Vierge Immaculée" Mlle la présidente souhaita la bienvenue à deux nouveaux membres: Mlles Marjorie Stack et Thelma McLean.

Ensuite, elle invita les avant-gardistes à s'examiner un peu, pour savoir si chacun avait fait ce qu'il aurait pu faire et qu'il avait négligé au point de vue national. Puis, elle éjouta: "Que tous prennent de bonnes résolutions pour cette année nouvelle et qu'ils les tiennent "jusqu'au bout" comme le veut notre devise.

La lecture de la correspondance souleva un intérêt extraordinaire. D'abord, nous reçûmes les souhaits de plusieurs de nos amis, entre autres de M. l'abbé Goutier qui se montra si dévoué alors. étant notre président honoraire, du bon président général de l'A.C.F.A., le Docteur Beauchemin, ainsi que de notre première présidente de l'avant-garde, Mme Belley. Pour couronner le tout, nous avons eu le grand honneur d'être restés présents à la mémoire des membres de la Mission Catholique Universitaire Française qui, de Paris, nous envoyèrent de bons souhaits, tout en nous rappelant la visite de leurs délégués à Legal l'an dernier.

Nous passâmes ensuite au programme récréatif, ouvert par Mlle Rose Deschatelets du Cercle Jeanne LeBer. Cette enfant de sept ans, nous charma par son ravissant monologue sur "le gâteau des Rois". Ni timide, ni gâtée non plus par l'admiration qu'elle évoque, elle nous raconta gentiment l'histoire du gâteau qu'on mange en l'honneur des Rois Mages, qu'on divisait jadis en autant de tranches qu'il y avait de convives, plus une qu'on appelait la part à Dieu et qu'on réservait aux pauvres. Les rois de France eux-mêmes ne dédaignaient pas de se conformer à cet usage et de se choisir une reine de la fève.

Ce fut le tour de Mlle Thérèse Pelletier du Cercle Maisonneuve qui nous parla de Pierre LeMoyne, sieur d'Iberville, vrai canadien-français, né à Montréal vers 1661. Ses dix frères et lui, furent tous de braves soldats et on nous dit que d'Iberville fut le plus grand homme de guerre enfanté par notre pays. Les Anglais, qui poussaient les Iroquois à faire la guerre aux Français et qui tâchaient de ruiner notre commerce de fourrures, en vinrent vite à redouter un tel adversaire. Il se distingua à la Baie d'Hudson où il s'empara de plusieurs Forts et vaisseaux. C'étaient d'excellents soldats que nos pères. devenant invincibles quand ils n'étaient pas écrasés par des nombres trop supérieurs. La vie d'Iberville ressemble à celle des anciens chevaliers de France.

Le cercle de l'Erable nous présenta une petite saynète sur Gérin Lajoie et son roman "Jean Rivard". L'auteur de cette instructive saynète est Mlle Simone Laflamme. Deux amies y parlent de ce livre où Gérin Lajoie dépeint si bien le colon avec toutes les qualités traditionnelles et acquises de l'habitant canadien, sous les traits de Jean Rivard et de Louise Routier en particulier. C'est un roman de choses entièrement canadiennes que tout le monde devrait lire pour y prendre de nobles exemples. La saynète s'achève par le chant du "Canadien Errant", poème médiocre au point de vue artistique, composé par Gérin Lajoie à l'âge de dix-huit ans à la vue du vaisseau détesté qui emportait en exil les condamnés politiques de 1837.

Le Cercle Goutier nous apporta un travail plein d'intérêt sur Mgr Plessis, le voici:— (1)

Notre programme récréatif terminé, nous arrivons à la partie la plus goûtée de notre assemblée: on invite notre directrice générale si dévouée à prendre la parole. Pour commencer elle nous recommande l'exercice de la piété en particulier lorsque nous chantons nos Stances Patriotiques à la Vierge Immaculée. Puis elle félicita celles qui prirent part au programme des progrès très réels qu'elles avaient faits. Pour couronner ses paroles elle nous annonça une grande et émouvante nouvelle: l'entrée de Mlle Anna Deschâtelets au noviciat des Soeurs Grises à Saint-Albert. A cette nouvelle, nous éprouvons à la fois du plaisir et du regret! Mlle Deschâtelets montra ici son dévouement en s'acquittant à merveille de sa tâche de bibliothécaire et cela nous fait naturellement de la peine de la voir nous quitter. D'un autre côté, nous sommes heureuses de son bonheur d'entrer dans la vie religieuse et fières aussi qu'elle soit notre première avant-gardistes à suivre cette route bénie. Nos meilleurs voeux l'accompagnent à Saint-Albert et maintenant. on se demande: "Qui la suivra?"

Mlle Denise Desrosiers propose un vote de remerciement à Mlle Anna Deschâtelets pour le grand travail qu'elle fit en prenant soin de notre bibliothèque depuis le mois de septembre, ce qui fut passé à l'unanimité.

Avant de nous séparer, ce qui est proposé par Mlle Anna Laforce et soutenu par Mlle Regimbald, nous chantons notre hymne national.

Simonne LAFLAMME,
Secrétaire-générale.

(1) Le texte de la très jolie pièce dont il est ici question paraitra plus tard.

AVANT-GARDE DE ST-JOACHIM

CERCLE THERIEN

L'Assemblée du cercle Thérien a été très intéressante. Nous avons joué deux pièces qui nous ont donnés bien du plaisir. Jocelyne Blais élève du Grade I, nous a lu une page de sa leçon. Joseph et Annette Kéroack ont récité une poésie: "Monsieur Soleil". Trois élèves du grade 3 ont joué "Renard et Chantematin". Mais ce qui nous a fait rire le plus c'est "Polichinelle", représenté par Philippe Sabourin, élève du grade 4. Nous avons chanté tous ensemble "A la Volette".

Après cette petite séance, nous avons écouté avec grand intérêt une petite causerie sur "Mme de Champlain". Nous avons hâte d'avoir une autre assemblée.

Michel Boulanger, sec.

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	62
No 2 Nord	56
No 3 Nord	51½
No 4 Nord	49½
No 5 Nord	44
No 6 Nord	39
Fourrage	39

Avoine—

No 2 CW	33½
No 3 CW	23
Fourrage	22

Orge—

No 3 CW	38
No 4 CW	30
No 5 CW	27½

Seigle

No 2 CW	34
No 3 CW	30
No 4 CW	25

Bétail—

Taures de choix	3.50 à 4.00
Taures moyennes	2.75 à 3.25
Bouvillons de choix	4.50 à 5.00
Bouvillons moyens	3.00 à 4.00
Vaches de choix	1.75 à 2.25
Vaches moyennes	1.25 à 1.50
Taureau	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	5.25 à 5.75
" moyen	3.50 à 5.00
Moutons d'un an	2.00 à 3.50
Brebis	1.00 à 2.00
Veaux de choix	4.50 à 5.25
Commun à moyen	3.00 à 4.00
Porc de Bacon	7.10

Boeufs d'engrais—

Choix	2.75 à 3.25
Moyens	1.50 à 2.50

Crème—

Spécial	15
No 1	13
No 2	10

Oeufs- Variations quotidiennes.

Aux producteurs Lge. Med. Poul't.

Grade A	23
B	16
C	13

Beurre—

No 1, en boîte	27½
Enveloppé, No 1	27
Enveloppé, No 2	26
Enveloppé, No 3	25

TRIBUNE LIBRE

Morinville, Alta,
Fév. 4, 1935.

Monsieur le Rédacteur,
La Survivance,
10010-109e rue,
Edmonton, Alberta.

Cher Monsieur:

Nous avons pris connaissance de votre premier-Edmonton dans La Survivance et sommes étonnés du peu d'information que vous nous donnez de ce projet de "pool", dont le "scheme" est un monopole créé avec l'argent du gouvernement fédéral.

Il nous semble que le seul journal français de la province aurait pu donner le texte du "scheme" et par là renseigner vos lecteurs, comme l'ont fait les autres hebdomadaires, spécialement le "Prairie Farmer".

Le principe de la coopération est une excellente chose, lorsqu'il est appliqué par des gens d'expérience et actuellement des producteurs, et non des parasites aux collets blancs. Ces types de parasites ont été cause des banqueroutes du Livestock Pool et de l'ancien Poultry Pool, et pour ne pas mentionner le Wheat Pool.

Ce que nous voulons c'est la liberté au lieu du Monopole, et surtout le contrôle de la compétition et de la distribution. L'élimination des distributeurs en compétition en faveur de distribution par monopole contrôlé par des parasites, ne peut que nuire aux producteurs et aux marchés.

Comment se fait-il que le Provincial Board choisit des propagandistes U.F.A. au lieu de producteurs indépendants? D'après le scheme le producteur ne recevra que 75% lors de la livraison et la balance de 25% à la discrétion du Pool!

Songez-y producteurs et organisons-nous pour obtenir un vrai contrôle, sans courber l'échine sous ce monopole où les gros mangent les petits.

Bien à vous,

Louis Turgeon, Morinville,
C. Soucy, Beaumont,
A. Pelletier, St-Albert.

Bonnyville, Alta, le 11 fév. 1935.

M. le Rédacteur,
La Survivance,
Edmonton, Alta.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis heureux de voir que votre article sur la coopérative avicole fasse naitre un peu de discution. Veuillez être assez bon d'imprimer les quelques remarques suivantes:

Le régime actuel avec licence effrénée des intermédiaires, n'est pas à mon point de vue supérieur, au nouveau projet qui est supposé donner autant que faire se peut, une juste part aux producteurs et ce sont eux qui d'après ce nouveau plan (scheme) récolteront le bénéfice de leur travaux et non pas des mercenaires. L'amande de la noix devrait appartenir aux éleveurs et les coquilles aux entremetteurs! Si cela ne les paie pas qu'ils viennent faire l'élevage eux-mêmes pourvu qu'ils ne fassent pas mourir tout le troupeau de volaille. Chacun est libre de penser comme bon lui semble, sur ce sujet, je respecte l'opinion d'un chacun, et il y a certainement le pour et le contre, c'est-à-dire le bon et le mauvais côté de la médaille, mais, de deux maux, il faut choisir le moindre n'est-ce pas? La faillite de certaines organisations antérieures n'enlève nullement le droit de se reprendre et d'éliminer les causes de l'insuccès telles que: salaires exorbitants, dépenses folles de maniements et d'entrepôts, spéculation intempestive, manque du droit d'inspection et de surveillance par les actionnaires, apathie des producteurs, trop de favoritisme, nombreux producteurs hors de la coopérative qui tiraient en arrière, etc., etc. Je ne crois pas que l'on puisse être en pire état que sous le régime actuel. Pourquoi donner tout le profit de l'élevage aux intermédiaires? Plusieurs de ces classeurs mettent vos produits assez souvent dans une classe inférieure à ce qu'ils appartiennent, et, vous n'avez rien à dire. ils sont vos juges, ils vous diront que leur classement est final, qu'ils sont sous l'inspection du gouvernement. Oui! mais! ce n'est pas un inspecteur du gouvernement qui classe vos produits, c'est un intéressé dans la compagnie, un parvenu ordinairement et vous pouvez juger le résultat, ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas en votre faveur. Par la coopérative vous aurez droit au bénéfice du classement, de la vente de vos produits car les employés ne sont pas aussi intéressés à vous saboter. Dans le temps d'abondance les produits sont mis dans les entrepôts et le "bureau local" doit voir à ne pas laisser s'encombrer le marché qui résulterait à une grande baisse de prix. Aussi ce bureau doit veiller à ce que les produits ne se détériorent pas.

Au lieu de maugréer contre le gouvernement de s'ingérer dans cette organisation par force de loi et de crier, malheur! j'oserai blâmer les gouvernements pour ne pas s'être imposés avant ce temps, pour réprimer les abus. investiguer dans les scandales de la fausse spéculation et de démasquer les fraudeurs. Si tous les producteurs étaient honnêtes, ce qui de nos jours a une tendance à devenir rare, il n'y aurait pas lieu de tant contraindre les éleveurs à certains règlements qui paraissent entraver la liberté d'un chacun. Toutefois, la liberté, n'implique pas le droit de faire tout ce que l'on veut et n'avoir d'autre règle de conduite que les caprices de la volonté. Le pouvoir de faire le bien et d'accomplir son devoir, c'est la liberté. Pourquoi ne pas donner une petite chance d'essai à ce nouveau projet? Pourquoi cette cabale effrénée des financiers contre ce plan? Est-ce que c'est directement par amour pour vous, pour votre bien, qu'ils font ce tapage? Il y a peut-être quelques exceptions mais, la majorité de ces individus se fichent de vous comme de l'an quarante! Ils aiment à faire de l'embrouille et par-dessus tout, ils s'opposent à toute entreprise de coopération des fermiers pour vendre les produits de la ferme uniquement pour eux et hors de contrôle des producteurs audacieux spéculateurs! (Il y en a quelques-uns de bons, pas beaucoup), parasites pour la plupart, qui veulent tuer à l'origine toute tentative d'organisation fermière! Certainement il y a besoin d'une certaine coercition bien règlementée pour enlacer ces déchainés! Le gouvernement ne s'empare pas de vos volailles et produits par cette coopérative. Vous n'êtes pas forcés d'élever des volailles non plus, mais si vous voulez commercer avec le public en général, que vous vendiez des produits de bonne qualité et que vous soyez payés d'après la valeur de votre marchandise. Il faut aussi que le consommateur soit protégé contre la malhonnêteté de plusieurs producteurs qui par leur manège trompeur, force le gouvernement à contraindre tout le monde par des lois qui pourraient devenir néfastes, si on n'y prend pas garde. Il faut de la protection! Comment arriver à cela sans l'ingérence du gouvernement? Si le gouvernement ne peut jamais gouverner à quoi est-ce bon? Faire des règlements justes et équitables puis les faire observer, c'est là, son devoir et nous de les suivre s'ils ne sont pas contre la loi de Dieu. Je ne trouve pas que la coercition soit si mauvaise que cela dans la coopérative agricole. En tous les cas si ce nouveau plan ne fonctionnait pas bien il ne mettrait aucun fermier hors de sa ferme et il y a moyens de se récréminer et de faire respecter ses droits dans un pays démocratique. Ce n'est pas un article immuable de la Constitution du Canada.

J.-H. Lirette, aviculteur, diplomé.



PAGE AGRICOLE

CEUX QUI VEULENT.... ET PRENNENT LES MOYENS

Il n'était pas millionnaire, au pays de Mégantic, et il avait des garçons à établir. Que faire ? Les terres étaient toutes prises et défrichées. On demandait une petite fortune pour chaque ferme, et encore, elles étaient difficiles de culture, à cause des roches trop abondantes à certains endroits.

Aussi, M. E. Grenier décida-t-il de quitter le pays et d'essayer des terres neuves abitibiennes.

Un bon jour, de l'an de grâce, 1920, arrivait-il à Val Gagné où il s'achetait une ferme à gros prix, bien qu'il y eut fort peu de terre en culture. C'était la mode du temps.

Au pays de Mégantic, ceux qui achetèrent des fermes au même temps, pour la plupart, les ont perdues, parce qu'elles avaient été payées un prix trop élevé, à ce qu'ils disent: les autres sont dans les dettes et se lamentent avec raison pour un crédit agricole.

La position de M. Grenier est différente.

Non seulement il n'a pas perdu sa ferme achetée au prix de ce temps-là, mais il a deux garçons fort bien établis auprès de lui.

Ça fait une différence.

En plus, c'est un prêteur d'argent, à ce qui disent les gens de Val Gagné.

Il a 80 acres de bonne terre en culture, de bons bâtiments, de beau troupeux, et, il vit au milieu de ses enfants comme un homme heureux.

L'été dernier, le sympathique et populaire agronome du pays, M. Dan. Pomerleau, passa par Val Gagné pour prendre les commandes des cultivateurs qui désiraient acheter des animaux de race, et arrêta chez M. Grenier. Intéressé, celui-ci demande à Mme Grenier d'aller chercher l'argent pour donner un accompte sur les vaches ayrshire qu'on veut avoir. Mme Grenier fouille dans la paillasse, sort un rouleau d'argent, et donne $220 à l'agronome. Le lendemain, elle partait se promener, avec une de ses filles, à Sherbrooke, à Mégantic et aux Etats-Unis.

Combien de nos cultivateurs des vieilles paroisses pourraient en faire autant ?

Et combien de ceux qui végètent en ville, ou à la campagne, pourraient réussir comme M. Grenier, si comme lui, ils avaient le courage de se déplacer et d'organiser eux-mêmes leur avenir dans un pays nouveau où tout est à créer et où les gens courageux, persévérants et intelligents, ont des avantages qu'ils ne sauraient trouver ailleurs ?

M. Grenier prétend qu'entre son pays et la charité publique le choix devrait être vite fait, et il ajoute que les autorités devraient pourtant l'apprendre.

J.-E. Laforce.

NECESSITE DE LA COMPTABILITE SUR LA FERME

Beaucoup plus de cultivateurs que d'habitude cette année ont fait une liste détaillée des comptes de leur ferme pour voir ce qu'ils possèdent et ce qu'ils doivent, en un mot savoir où ils en sont à la fin d'une année d'exploitation et au commencement d'une autre. Il est indispensable d'avoir un registre des recettes et des dépenses, de même qu'un inventaire (une liste des animaux de la ferme, des fourrages et des grains, des machines et de toutes les autres choses que l'on possède). Ce registre montre non seulement au cultivateur ce qu'il vaut et s'il fait des progrès ou s'il rétrograde, mais il fournit également une base qui le met en mesure d'obtenir du crédit des banques si cela est nécessaire Il comprend également une liste des propriétés pour recueillir l'assurance sur l'incendie et pour le règlement des successions, et enfin un guide pour les plans financiers de l'année suivante.

C'est le seul moyen de savoir si une entreprise quelconque de la ferme rapporte ou ne rapporte pas. Le Ministère fédéral de l'Agriculture a publié un livre de comptes très simple et très utile pour cela. Ce livre n'exige pas de connaissance spéciale en comptabilité. L'inscription des transactions peut souvent se faire en moins d'une heure par semaine. Malgré sa simplicité, ce petit livre vaut infiniment mieux que l'absence de toute comptabilité.

Notes Agricoles

Il se vend dans les centines scènes (épiceries militaires) des stations de la marine, de l'armée et de l'air de l'Ile de Malte, une préparation spéciale de bacon canadien dans du sel au four, que l'on considère comme parfaite.

La France et ses colonies méditerranéennes (l'Algérie en particulier) sont devenues des pays exportateurs de blé en ces derniers mois, limitant ainsi les importations de farine et de blé canadiens par les pays méditerranéens.

Il s'est importé plus de paquets d'abeilles au Canada en 1934 que par les années précédentes, malgré une augmentation de 60 pour cent enregistrée dans les prix depuis lannée précédente. Beaucoup de ces abeilles étaient importées pour remplacer les pertes subies l'hiver précédent; ces achats indiquent que l'intérêt porté à la production du miel va toujours croissant, quoique la récolte de miel ait été faible.

La farine canadienne entre en franchise dans les îles Bermudes. Les droits imposés sur la farine étrangère en 1935 ont été portés à 12½ pour cent ad valorem.

MOULEE A VEAUX

préparé sur la ferme

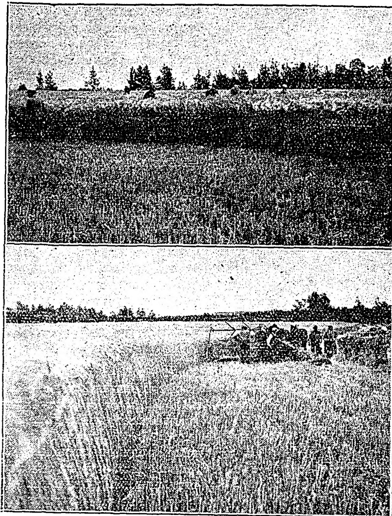
(Notes des fermes expérimentales)

Le lait entier suffit à l'alimentation du jeune veau jusqu'à ce qu'il commence à manger des aliments plus grossiers sous forme de grain et de foin, mais il n'est pas pratique, sauf dans de très rares exceptions, de nourrir longtemps les veaux au lait entier parce que le gras de beurre coûte trop cher. C'est pour cette raison que les veaux sont nourris presque exclusivement au lait écrémé à partir de quelques semaines après leur naissance et jusqu'à ce qu'ils soient sevrés. Cependant, comme le lait écrémé ne contient pas de matière grasse il ne peut, de lui-même, maintenir les veaux en bon état de chair, et il est nécessaire d'y ajouter quelque farine ou moulée pour remplacer la valeur nutritive du gras de beurre qu'on a enlevé.

A la ferme expérimentale de Brandon nous nous servons depuis quelques années pour l'alimentation des veaux d'une moulée que nous fabriquons nous-mêmes. Elle se compose de deux parties d'avoine nue, finement broyée, ou d'avoine commune finement broyée que l'on tamise à travers un grillage moustiquaire pour enlever la plupart des bales, de deux parties d'orge moulue tamisée et d'une partie de graine de lin moulue. Ce mélange forme de la graisse et remplace le gras de beurre; il est donc tout désigné pour être incorporé au lait écrémé dont on nourrit les jeunes veaux. En préparant cette moulée pour l'alimentation, nous la versons en agitant dans une chaudière qui contient de l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'un gruau ou porridge. On laisse le mélange se refroidir avant de le donner. En se refroidissant ce gruau forme une gelée et c'est sous cette forme qu'on "ajoute au lait. On peut faire en une fois assez de gruau pour une journée. S'il en reste il faut le réchauffer avant de le mélanger au lait. C'est toujours un bon système que de réchauffer le lait destiné aux jeunes veaux pour qu'il soit aussi près que possible de la température du sang lorsqu'on le donne. On ajoute deux cuillerées à soupe de gruau au lait pour chaque veau au commencement, puis on augmente graduellement cette quantité jusqu'à finir par donner une bonne tasse à thé pleine de gruau à chaque repas.

Les veaux trouvent ce mélange très savoureux et lèchent la chaudière jusqu'à la dernière goutte. C'est un moyen pratique et économique que de remplacer une partie de la valeur nutritive du gras de beurre et son effet bienfaisant sur les jeunes veaux ne tarde pas à être remarqué. En plus de cette petite quantité de moulée dans le lait il faut aussi mettre à la portée des veaux dès qu'ils ont de 10 à 15 jours deux parties d'avoine ronde et une partie de son, ainsi que du foin de bonne qualité.

R. M. Hopper,
Ferme expérimentale fédérale,
Bradon, Man.



NOUVELLE VARIETE D'ORGE. — Le "Peatland Barley", une nouvelle variété d'orge sur laquelle des expériences d'acclimatation ont été faites à l'Université d'Alebrta, connaîtra sous peu une grande vogue dans la province, car plus de 8000 boisseaux de graines de cette variété seront distribuées aux cultivateurs par le Ministère provincial de l'Agriculture.

LA LUZERNE

(Suite

Si la luzerne est une plante si précieuse pour l'agriculture, chaque fermier devrait posséder sa luzerne.

Sols:— La luzerne s'accommode de bien des sortes de terres, depuis les terres légères jusqu'aux argiles lourdes, mais c'est dans les terres franches à sous-sol perméable qu'elle vient le mieux.

La durée de la luzernière est proportionnelle à la profondeur du sous-sol plutôt qu'à la qualité de la terre. Dans les terres acides il faut d'abord neutraliser l'acidité par un bon chaulage. Les terres basses, mal égouttées, où l'eau est stagnante ne conviennent pas à moins qu'elles soient auparavant bien assainies.

Préparation du terrain:— La mauvaise préparation du terrain, le défaut d'inoculation ou inoculation mal faite sont peut-être les principales causes des insuccès de ceux qui ont essayé la luzerne jusqu'à présent. Un bon labour d'automne sur prairie ou paturage ne suffit pas. Pour être en bonne condition au moment du semis, la terre doit être bien meuble et propre, c'est-à-dire exempte de mauvaises herbes vivaces, telles que chiendent et autres graminées. Pour arriver à ce résultat il faut, l'année précédente faire une culture sarclée: bien entretenue; pommes de terre, plantes racines (choux de Siam) etc., ou ce qui est encore mieux une jachère complète (labour d'été). On en profite pour faire des applications d'engrais sur les terres pauvres, et des amendements calcaires (chaux ou carbonate de chaux) dans le cas de terres acides.

Inoculation:— La graine de luzerne doit être inoculée avant de semer, si l'on veut que la plante se développe normalement. Inutile de semer de la luzerne si la graine n'est pas inoculée. Cette inoculation doit se faire immédiatement avant de semer. Quand à la manière de procéder, il n'y a qu'à suivre la direction indiquée sur les bouteilles contenant les bactéries et que l'on peut se procurer en s'adressant au Ministère de l'Agriculture, à Ottawa ou Edmonton.

Semis:— Le semis se fait ordinairement au printemps, à la fin de mai ou au commencement de juin, en lignes ou à la volée, mais mieux en lignes, au semoir;

On épargne ainsi de la semence, du temps et la levée est plus uniforme. La quantité à semer à l'acre varie suivant le but qu'on se propose. Pour faire du foin ou du paturage il faut semer plus dru; les tiges seront plus fines et le foin de meilleure qualité, de même que pour le paturage. Environ 15 à 20 lbs à l'acre est suffisant.

Pour la production de la graine, il vaut mieux semer plus clair et en lignes espacées de 18 à 24'pcs, et même 30 pouces. Cela permet de passer le sarcleur entre les rangs et de détruire ainsi les mauvaises herbes. Le semis en lignes espacées économise de la semence, les plantes reçoivent plus d'air et de soleil, se développe mieux et produisent plus de graines. Quantité à semer pour la production de la graine: 8 à 10 lbs à l'acre.

Dans tous les cas. que ce soit pour du foin, paturage ou pour la production de la graine, la semence ne doit pas être enterrée à plus de un pouce de profondeur. Pour obtenir une belle levée, la surface du terrain doit être bien nivellée en tous sens et finement émiettée.

Plantes abris:— Vaut-il mieux semer la luzerne avec ou sans plantes-abris?

D'après les résultats obtenus dans les provinces des Prairies il vaut mieux semer la luzerne seule. La jeune plante profite ainsi de toute l'humidité du sol, se développe librement, sa croissance est plus rapide, cela permet de faire du nettoyage et la récolte de l'année suivante sera meilleure. Le principal argument en faveur du semis avec plantes-abris, est que l'on obtient l'année même du semis une petite récolte de grain. Ce que l'on gagne ainsi la première année on le perd les années suivantes. La jeune plante étant gênée dans son développement par la présence d'une herbe étrangère, les récoltes subséquentes seront moindres. Dans tous les cas, il vaut mieux semer la luzerne seule si le champ est destiné à la production de la graine.

"Le sol c'est la Patrie, améliorer l'une c'est servir l'autre."

"Mesurez vos entreprises sur vos facultés, de crainte d'être obligés d'abandonner honteusement ce que vous aurez entrepris; un petit terrain bien cultivé est plus productif qu'un grand terrain négligé." Palladius, IVe siècle.

Louis A. Bosselin, B.S.A.

CHEVAUX DE TRAITS CANADIENS

PLAN FEDERAL POUR L'AMELIORATION DE L'INDUSTRIE CHEVALINE.

En raison de la demande croissante au Canada et ailleurs de bons chevaux de trait, et du besoin pressant de bons étalons de races de trait au Canada, l'Honorable Robert Weir, le Ministre fédéral de l'Agriculture, a inauguré un régime d'élevage pour l'amélioration de l'industrie chevaline au Canada. Le Ministère a acheté pour cela un certain nombre d'étalons de tout premier choix des races de trait qui seront placés aux fermes expérimentales fédérales que voici: Pappan, Nouvelle-Ecosse; Fredericton, Nouveau-Brunswick; Ste-Anne de la Pocatière, Farnham et Oka, province de Québec; Ottawa et Comté de York, en Ontario; Morden et Brandon, Manitoba; Indian Head et Scott, Saskatchewan; Lethbridge et Lacombe, Alberta; Agassiz et district de Ladner, Colombie-Britannique.

Seules les juments de race pure peuvent être amenées à ces étalons, et elles doivent être inscrites par les propriétaires le 15 mars au plus tard. Pour plus amples détails sur ce plan, s'adresser au Commissaire de l'industrie animale, Ministère de l'Agriculture, Ottawa; à l'Eleveur du Dominion, Ferme expérimentales centrale, Ottawa, ou au régisseur de la ferme expérimentale mentionnée ci-dessus où les étalons sont placés.

AINSI PARLE LE LECTEUR.

L'EGLISE ET LES COMMUNES

Monsieur le Rédacteur,

C. Lamotte, dans la Survivance du 23 et du 30 janvier 1935, oblige Isidore Cassemottes à reprendre la plume pour défendre ce qu'il écrivait en réponse à un article de Sociologue dans la Survivance du 12 septembre 1934 au sujet de l'établissement des communes. "Je crois, disais-je, que l'Eglise resta en somme indifférente à cette transformation sociale."

N'ayant jamais dit autre chose, je ne permets point de tenter de me faire dire ce que jamais je n'ai pensé au sujet du rôle bienfaisant de l'Eglise dans l'établissement des Sociétés.

Je tiens à exposer mes vues, en m'appuyant sur des auteurs contemporains. Je ne cherche point à les imposer, je donne mes raisons. Quant à faire de près ou de loin oeuvre anti-cléricale, merci-bien !

Ceux qui me reprochent de trop envisager les grands évènements de l'histoire au point de vue catholique ont dû quelque part sourire de cette charitable allusion.

Bondée d'ardeur en abordant trente-six sujets, n'ayant parfois et souvent même que de très lointains rapports avec l'établissement des Communes ne me trouble nullement.

D'abord je n'ai point parlé des "Communes rurales" mais seulement des Communes. Ces deux homonymes ne sont point à la même page. Tout le monde le sait, on peut l'apprendre en consultant le Petit Larousse.

LA FEODALITE.

Qu'était-ce donc que cette féodalité que C. Lamotte nous dit: "devenue orgueilleuse et indocile devant un peuple que l'idée religieuse avait rendu familier de sa dignité et de ses droits, devant cette classe que la noblesse foulait aux pieds et qui allait devenir le Tiers-Etat?"

Les cinq derniers mots de cette phrase seule sont justes. Comme il n'est question là dedans d'aucune sorte de devoirs, j'en conclus que c'est la calembredaines teintés de religion; juste ce que l'on nous enseignait à l'école neutre, laïque et religieuse vers 1890.

Nous sommes au commencement du douzième siècle. "Cette féodalité devenue orgueilleuse et indocile" revenait juste de la première Croisade, la voix du pape Urbain II et du moine Pierre l'Ermite, elle avait tout sacrifié; sa fortune et son sang et même surtout sa vie. Jérusalem avait été prise d'assaut; le tombeau du Christ délivré des infidèles. Qu'eût pu bien faire de plus cette féodalité? même si elle eût été humble et soumise?

Mais qu'est-ce que la féodalité? Frantz Funck Brentano va nous le dire dans l'ancien Régime page 16 et 17". "Le fief apparait au XIe siècle comme une famille "majeure" dont le suzerain est le père; aussi bien pour désigner l'ensemble des personnes réunies, sous le gouvernement d'un chef féodal.... Le baron—ce mot veut dire "maître—placé à la tête du fief est un chef de famille". "A vous sera la faute dira un vassal à son seigneur, à moi le dommage; et vous en aurez une part, car le dommage est à celui qui tient la seigneurie, aussi m'en devez-vous garantie." "En retour le vassal est lié à son suzerain par les sentiments et les devoirs du fils envers son père:.... et ces sentiments sont si forts qu'ils l'emportent sur les obligations de la parenté elle même"....

"Les XIe, XII et XIIIe siècles français sont la plus grande époque de l'histoire du monde.

Dans la suite, quand les institutions féodales ne correspondent plus à un état social modifié, le terme de "féodalité" sera pris dans un sens défavorable, mais les plus grands esprits lui ont rendu justice. Depuis l'économiste et sociologue Féoderie Le Play, jusqu'à l'architecte et archiologue Viollet-le-Duc."

"La féodalité qui assurait la protection du faible par le fort, avec réciprocité de dévouement du protégé à son patron....a formé les villes; de la féodalité sont issues les constitutions urbaines; elle a formé les jurandes et maîtrises; au clergé elle-même elle a donné son inébranlable constitution." Voilà une opinion qui a plus de bon sens que les fariboles dont on s'efforçait de nous bourrer le crâne, au moyen de pitoyable manuels d'histoire entre 1890 et 1900.

L'EGLISE, AFFRANCHISSEMENTS ET COMMUNES AU MOYEN-AGE.

(Suite et fin)

Comme conséquence logique des traits précédents que nos pères auraient remarqués sur la face de la société moderne, un autre trait les auraient douloureusement frappés; je veux dire le matérialisme pratique; ce besoin féroce de "tâter" et de "retâter" la matière, pour en sonder les plus grandes possibilités de luxe et de plaisir. Quand une société, contrairement à celle du XIIIe siècle, a perdu de vue, Dieu d'où elle vient et où elle doit aller, ses aspirations élevées sont éteintes; elle reste avec la terre; c'est une société qui se rue sur terre; c'est une société qui se rue sur toute sa proie: la matière; et l'égoïsme alors, suit de près, et nos Pères verraient dans l'égoïsme toute la force anti-chrétienne de notre société contemporaine; ils verraient l'égoïsme siéger dans les sphères de la politique et de l'économique comme dans les cadres plus étroits des villes, des villages, des familles et des individus. Nos Pères verraient que chacun voulant jouir, il arrive à chaque jour que les rangs se confondent, les limites sociales s'effacent, et que la société n'offre plus que la confusion et le chaos.

Au Moyen-Age "nos Pères reconnaissaient la seule définition vraie et possible de la liberté humaine" qui n'est que la faculté donnée à l'homme de faire le bien" et nos ancêtres seraient inconsolables de voir par l'Evolution qui s'est faite après eux, la société en est arrivée à faire de la liberté, l'instrument efficace du bien comme du mal, l'instrument des ruines religieuses, des ruines politiques et surtout, des ruines sociales et économiques dont le "Stupide XIXe siècle" avec sa queue, le commencement du XXe siècle une expression de Léon Daudet, offre et nous offrira des exemples sans pareils, si les Gouvernements n'usent point, avec vigueur des vraies notions de la liberté, pour contrôler la "voyoucratie" sous toutes ses formes. La "Canaille" libre — et nos conceptions morales, juridiques, politiques et économiques modernes en laissent gros en liberté — voilà ce qui détruit la vraie liberté, la liberté des honnêtes gens.

Monsieur le Rédacteur, je vous remercie de l'hospitalité que votre journal m'a donnée et mon dernier mot est enfin un mot de remerciement à Isidore Cossemottes. Il m'a poussé à étudier davantage cette chère "histoire de l'Eglise" qui a été et qui est encore pour moi, une direction à travers la demangeie et l'anarchie actuelles des doctrines et des faits.

C. LAMOTTE.

UNE AUTRE OPINION SUR LA FEODALITE

Voyons maintenant ce qu'en dit Pierre Gaxotte dans "La Révolution Française." A une société désemparée, disjointe, dispersée, qui n'avait plus ni lois, ni guides, la féodalité a donné (au IXe et Xe siècle) des cadres et des chefs. Si violents qu'aient été les premiers. ils ont réussi à grouper les hommes. Si violents qu'aient été les seconds, ils ont rétabli les garanties élémentaires sans lesquelles il n'est pas possible de subsister. Leur service est ancien, leur bénéfice excessif, mais, sans eux, la situation eût été pire encore".

"Et puis le régime s'adoucira, s'humanisera, l'Eglise y apportera un peu d'idéal."

L'Eglise l'a si bien humanisé que suivant F. Frunk-Brentano, cité plus haut les XI, XII et XIIIe siècles français (il ne dit pas européen) sont la plus grande époque de l'histoire du monde."

Mais de là à dire que l'Eglise a favorisé l'établissement des Communes et qu'elle n'est, en somme, pas restées indifférente à cette transformation sociale il y a un pas que je ne puis franchir faute de pouvoir m'appuyer sur de bonnes raisons et surtout sur de sérieux auteurs. C'est ce que nous verrons dans un autre article.

Isidore CASSEMOTTES.

(A SUIVRE)

Bribes d'histoire locale

Par Philippe d'ARMOR

MISSION DE ST-PAUL-DES-CRIS

PREMIERE MISSION INDIENNE DE L'ALBERTA.

Chapitre second

LES BELLES ANNEES 1867-1872

Voyage à St-Boniface.

Au début de 1867, l'avenir de St-Paul-des-Cris paraissait bien comprimis. Mais Dieu veillait sur l'oeuvre de son missionnaire.

"Le 14 mars de cette année, dit le Codex historicus, le P. Lacombe, allant faire la mission du Fort Pitt et de Carlton, se rencontra avec Mgr Grandin qui se rendait à la Rivière-Rouge. Sa Grandeur cru devoir l'emmener avec Elle. C'est là que le Père plaida la cause de ses sauvages auprès de son Evêque (Mgr Taché, Mgr Grandin n'était encore que le Coadjuteur), et qu'il réussit à faire ériger cette Mission en résidence avec une allocation".

Ainsi c'est lorsque tout semblait perdu que tout est gagné. St-Paul des Cris, qui n'avait eu jusqu'à ce moment qu'une existence de fait reçoit une existence de droit et une allocation comme les autres Missions reconnues.

A ce récit trop laconique du Journal de la Mission de St-Paul, on nous saura peut-être gré d'ajouter des détails, dont quelques-uns ont pu être un peu embellis par l'imagination du P. Lacombe.

C'est au Fort Carlton, vraisemblablement, que le missionnaire de St-Paul apprit le passage de Mgr Grandin, en route pour St-Boniface.

—A quelle distance, d'après vous, sera ce soir Mgr Grandin? demande le P. Lacombe au Bourgeois du Fort.

—A vingt milles à peu près. dit celui-ci, pour ne pas le décourager.

—Pourriez-vous me prêter un nouvel attelage de chiens?

—Je le regrette vivement, mais les chasseurs ont emmené tous nos chiens.

—Eh bien! à la grâce de Dieu! Il doit nous rester assez de force pour faire ces vingt milles.

Et le P. Lacombe se remit en route.

Mais la neige était fondante, et la réverbération d'un soleil brillant faisait de l'immense prairie un vaste champ diamenté d'étincelles. Par suite, la marche était des plus pénibles. "Mes pauvres pieds, couverts de gerçures, dit le P. Lacombe, ne me faisaient pas toujours rire. Mes yeux malades n'étaient pas moins endoloris.... Mais je n'avais guère le temps de me rendre à leurs réclamations. Nous ne pouvions nous arrêter avant d'avoir rejoint notre évêque".

Vingt milles, trente milles furent parcourus, et pas la moindre trace de Mgr Grandin. Le P. Lacombe se sentit défaillir.... A ce moment, la joie de faire une surprise à son évêque était bien oubliée. Son compagnon réveilla son énergie:

—Mon Père, lui dit-il, faisons un dernier effort; il me semble que le grand chef de la prière ne peut pas être loin d'ici; nous avons fait trop de chemin pour nous en retourner sans le voir.

—Tu as mille fois raison, mon brave; ton courage ranime le mien.... Marchons: la persévérance arrive à bout de tout....

Pauvres voyageurs! Ils continuent à marcher, errant à l'aventure. Au bout de quelques milles, ils n'en peuvent plus. Avisant de maigres broussailles, au bord de la rivière des Gros Ventres (Saskatchewan du sud), où ils sont parvenus, ils se disposent à y camper vaille que vaille, quand un aboiement de chiens se fait entendre....

—Merci, mon Dieu, s'écrie le P. Lacombe; le voici! Ce ne peuvent être que les chiens de Mgr Grandin!....

Le missionnaire et son compagnon se précipitent vers le campement où la voix des chiens les appelle. Ils ne sont pas trompés: Mgr Grandin est là, se dressant sur son lit de peaux de bêtes.... Il est trois heures du matin!

—Est-ce possible? d'où me vient ce bonheur en cette nuit glaciale? Te Deum laudamus!....

Ouvrant bien grands ses bras, Mgr Grandin presse sur son coeur son fils exténué; celui-ci répond par des sanglots.... Après cette fraternelle accolade, le feu se ranime sous la main de l'évêque et la chaudière bout. Tout le camp, c'est-à-dire, les deux missionnaires et leurs guides, réveillonnent joyeusement. Les chiens ont bientôt dévoré leur maigre pitance et s'enfoncent le nez dans les pattes; les guides s'endorment bientôt, mais les deux missionnaires, avant de clore la paupière, s'entretiennent longuement près du feu.

De quoi parlent-ils? De leurs Missions respectives.

L'Evêque raconte le désastre qui vient d'endeuiller St-Jean-Baptiste de l'Ile-à-la-Crosse.

Dans la soirée du 1er mars, Monseigneur et les Pères prenaient leur repas au couvent des Soeurs lorsque tout à coup un enfant accourut en criant: "La maison des Pères est en feu". Hélas! malgré tous les efforts, il fut impossible d'en rien sauver!.... C'était une perte matérielle considérable, et la presque impossibilité de garder les petits garçons orphelins qui étaient logés dans cette maison. Mgr Grandin allait exposer son embarras à Mgr Taché.

Le P. Lacombe raconta de son côté les difficultés et les oppositions qu'il rencontrait dans l'établissement de St-Paul-des-Cris.

—Accompagnez-moi jusqu'à St-Boniface, dit Mgr Grandin, et venez défendre vos sauvages devant notre supérieur à tous, Mgr Taché.

Et, comme le P. Lacombe alléguait son état de faiblesse et celui de ses chiens:

—Allons, dit l'évêque, dormons pour l'instant, et demain, nous réglerons tout cela....

Le Père Lacombe obéit et dormit si bien que le soleil était déjà haut quand il s'éveilla.

Pendant ce temps, le charitable évêque avait tout préparé pour le départ; il avait dit aux métis:

—Vous allez retourner au Fort Pitt avec les chiens et l'équipement du Père, et vous annoncerez, à St-Paul-des-Cris. que j'ai emmené la robe-noire à St-Boniface.

—Quelle heure est-il donc? dit le P. Lacombe à son réveil.

—Neuf heures, répondit Monseigneur, juste le temps de partir pour la Rivière-Rouge.

Le Père Lacombe feignit de ne pas entendre. On prit un léger repas et les métis se disposèrent au départ.

—Attendez-moi, dit le prêtre, j'ai encore quelques communications à faire à Sa Grandeur.

—Vous, Père Lacombe, asseyez-vous dans ma carriole; ce sont mes chiens qui vont vous mener où vous devez aller.

—Avez-vous vraiment l'intention de m'emmener à St-Boniface?

—Mais certainement, et en carriole, encore!....

—Pour cela, Monseigneur, jamais.... Si j'y vais, mes jambes et mes raquettes m'y porteront.

—C'est moi qui suis l'évêque et vous me devez l'obéissance.

—Eh bien! Monseigneur, puisque vous l'ordonnez, j'obéis: contre la force, pas de résistance.

—Il en fut comme Mgr Grandin l'avait décidé: l'évêque courut à côté du traîneau qui portait le meilleur coureur des prairies, mais coureur épuisé par les fatigues d'un long et pénible voyage. Le P. Lacombe dormit bientôt, si profondément qu'il n'eut pas conscience de ce qui se passa le reste de la journée, même lorsque son évêque fit halte pour le dîner. L'heure vint de camper pour la nuit. Mgr Grandin s'en fut chercher du bois, et tout était prêt pour souper quand le P. Lacombe s'éveilla.

—Où sommes-nous? demanda-t-il. N'avons-nous pas encore quitté notre campement?

—Nous avons toute une journée dernière nous, répondit l'évêque en souriant, mais pour vous, vous l'avez passée avec les anges; c'est pourquoi vous ne vous êtes aperçu de rien.

Cette aventure les amusa fort. Le P. Lacombe, quelque peu vexé du triomphe de son évêque, se promit de lui rendre la pareille le lendemain. En effet, frais et dispos, grâce au sommeil réparateur qu'il venait de prendre, il réussit à son tour à installer Mgr Grandin dans la carriole, pendant que lui-même battait de la raquette.

Continuant ainsi leur route, les missionnaires arrivèrent à St-Boniface le 21 avril, jour de Pâques.

Le premier soin du P. Lacombe fut, naturellement, de plaider la cause de sa Mission auprès de Mgr Taché. L'Evêque, qui n'en avait jamais été enthousiaste, mais dont le coup d'oeil était trop juste et le désir du salut des pauvres sauvages des prairies trop grand pour qu'il ne se rendît pas aux raisons que lui soumettait un missionnaire qu'il aimait doublement, comme Oblat et comme compatriote, se laissa convaincre. La cause des sauvages et de la Mission de St-Paul-des-Cris fut donc gagnée: non seulement la Mission naissante devait subsister, mais elle allait avoir une existence régulière avec le titre de résidence, une allocation et deux missionnaires. Le Père Lacombe était heureux, il ne regrettait pas de s'être laissé emmener par Mgr Grandin.

Quelques jours plus tard, c'est-à-dire le 29 avril, Mgr Taché et Mgr Grandin prenaient le chemin de l'Europe.

Le P. Lacombe, lui, allait être obligé de se morfondre à St-Boniface pendant six semaines encore, attendant que le voyage à travers les prairies, avec un train de charrettes, fût possible.

Il devait, en effet, partir en plus nombreuse compagnie qu'il n'était venu. Outre le R. P. Leduc, O.M.I., destiné à remplacer, à St-Albert, le P. André, que Mgr Taché avait désigné pour la Mission de St-Paul-des-Cris, le P. Lacombe était chargé de conduire les premières Soeurs Grises envoyées au Mackenzie par la voie du lac la Biche.

SOUPER-BRIDGE CHEZ MME DOW

Dimanche dernier, 17 fév. Mme P.-A. Dow recevait chez elle avec Mme L.-E. Beauchamp à l'occasion d'un souper-bridge au profit du bazar de l'église St-Joachim; ce bazar doit avoir lieu la première semaine de mai.

Des tables joliment garnies de narcisses, un repas exquis, délicieusement servi, plus d'une centaine de gais convives, bref, le tout un vrai régal et un succès complet comme, d'ailleurs tout ce que Mme Dow et Mme Beauchamp organisent. — Assistaient ces dernière à recevoir les visiteurs: Mme D. LaBissonnière, présidente des Dames de St-Joachim, Mme C.-E. Gariépy, Mme Boissonneault, Mme O'Donnell, Mme Tremblay, Mme Bouchard, Mme Belhumeur, Mme Gosselin.

Mlle Kate Colbert, Mme J.-L. Montpetit gagnèrent les prix de bridge.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: Mgr L. Nelligan, le R. P. Boucher, O.M.I., le R. Père Tessier, O.M.I., St-Albert, M. l'abbé R. Ketchen, MM. les abbés Ryan, Noran, Malone, Donohue et O'Reilly.

Le Dr et Mme L.-A. Beauchemin, Calgary, Dr et Mme Emile Boissonneault, Dr et Mme B.-R. Mooney, Dr L.-P. Mousseau, Mme J.-H. Conroy, Mme J.-L. Côté, Mme L.-A. Giroux, Mme E. Morrier, MM. et Mmes C.-E. Gariépy, R. J. Pratley, Shiplett, N. Doucette, R. Bouchard, J.-N. Gosselin, J.-E. Brodeur, J. O'Donnell, J.-F. Mulvey, J. Sylvestre, L. Blais, L. Belhumeur.

MM. R. Paradis, Calgary, O. Chaput, Calgary; Mmes J.-E. Lambert, Tom Moreau, D. Gouin, D. LaBissonnière, M. Daigneault, J. Daigneault, A. Forrest, J.-J. Leblanc, P.-E. Poirier, Bouvier, E. Bérubé, Hauston, J.-R. Gadoury, A. Tougas, J.-L. Montpetit, R. Duteau, Mc Allister, Mc Gillivray, Mlles Morrison, Mad. Beauchemin, T. Beauchemin, Gaby Hervieux, M. P. Poirier, Mlle Kate Colbert, Mlle B. Colbert, Mlle N. Colbert, M. A. Blais; MM. et Mmes A. Rocque, P.-J. Leclair, L. Picard, J.-H. Tremblay, M. Géo. Cormack, M. et Mme W. Lumsden, Mlle A. Fitzgerald, Mlle Barrett, Mlle J. Cumiskey, Mme D. Flaherty, Mmes Kelly, R. McDonald, Foley, Nigro, D. Noel, C.-E. Barry, F. Conroy, Mlle C. Conroy, Mmes Irwin, E. Conroy, G.-A. Thibault, F. Clément, T Bougie, Miquelon, E. Brissette, G. Pepin, G. Baril, C. Brissette, Mlles M. Paradis, Lueta Murray, Mary Hart, Flo. Hart, Mme C. Paris, Mlles A. Shinners, B. Dea, Mme J. Dea, Mlle Wilstonhome, M. H. Hare, Mlle G. Quilichini, Mlle B. Kéroack, Mlle J. Kéroack et plusieurs autres.

secrétaire.

COUVENT DE L'ASSOMPTION

—Qu'y a-t-il donc? Vous êtes bien radieuses, vous, les élèves des grades neuf et dix?

—Et comment ne le serions nous pas? Les succès remportés par Mlle G. Hervieux au festival de Calgary peuvent-ils nous laisser indifférentes? Notre chère Soeur Supérieure, toujours prête à seconder un bon mouvement, a bien voulu faire cause commune avec nous et présider notre fête.

En des termes heureux, Mlle Thérèse Vallée se fit l'interprète de tous les sentiments et félicita l'héroïne du jour. "Elle a gagné ses épaulettes," pourquoi pas, toutes les voix s'unissent avec entrain.

Une belle heure de congé agrémentée d'une amusante partie de bingo termine l'avant-midi.

Mlle Hervieux eut un merci charmant et nous assura de toute sa bonne volonté pour faire toujours honneur à la cause française et d'y mettre encore plus de coeur si possible à l'occasion du festival à Ottawa.

Un témoin.

CALDER

En visite, chez M. A. Garon la semaine dernière, M. E. Bellerive et sa fille Mlle Jeannette de Busby.

Chez Mme A. Morin dimanche son fils, M. Edouard Morin de Lamoureux.

Chez M. Marc Girard dimanche, Mme Desrosiers de Duvernay et Mme Lefebvre d'Edmonton.

Chez M. A. Garon dimanche, M. J. Lambert de Picardville. M. Paul Lessard passe quelque temps à Legal.

La partie de cartes de dimanche soir fut un franc succès. Les prix furent gagnés par Mlle L. Hope, premier prix des dames, Mlle S. Barbeau, prix de consolation. M. Edouard Morin, premier prix des hommes et M. J.-A. Dostaler prix de consolation. La rafle fut gagnée par Mme Driscoll.

Un délicieux goûter fut servi et fut suivi d'un programme qui débuta par une pièce anglaise, "An Honest Doctor" jouée par Mlles A. Stepney, B. Snowball et M. A. Hunt. Ensuite un morceau de guitare fut joué par Mlle A. Corriveau puis une comédie française " La Dernière Mode S.V.P." fut interprétée par Mlles S. Barbeau, A. Trottier et Mme A. Dupuis.

MM. H. Stepney et M. Gibbons jouèrent quelques morceaux de violon, suivis par une chanson anglaise par M. Gibbons. Le dernier numéro fut une comédie anglaise: "All Gummed Up" interprétée par Mlles Alice Stepney, Nita Corriveau et MM. G. Stepney, C. Dupuis et W. Corriveau.

M. Jean-Louis Boulanger, concurrent sur courses en patins, au Carnaval, a gagné tous les prix de la section "moins de 16 ans", samedi soir, à l'Aréna.

Nous sommes heureux d'apprendre la formation d'une Avant-Garde de l'A.C.F.A. à l'école St Edmond. Félicitations à nos jeunes qui prennent ainsi la bonne voie. —CORR.

CHAUVIN

Jeudi, le 14 février, avait lieu à la salle "Théâtre Royal," une soirée de bienfaisance sous la direction des dames de la paroisse. La veillée débuta par les cartes. Après deux bonnes heures de cette récréation amusante, qui certes, ne manqua pas d'entrain, on procéda à la distribution des prix. Voici les noms des heureux gagnants:

Bridge: Premier prix pour les dames, présenté par Mme Théo. Tessier, gagné par Mme Léonce Simard.

Prix de consolation présenté par M. McKechnie, gagné par Mme C.-R. Smith.

Premier prix pour les hommes présenté par M. P. O'Brien, gagné par M. Rémi Davignon.

Prix de consolation présenté par Mme Emilie Mathot, gagné par M. T. Dolan.

Whist: Premier prix pour dames, présenté par les Religieuses de Ste Croix, gagné par Mlle Liliane Pagé.

Prix de consolation présenté par Mme Théo. Tessier, gagné par Mlle Catherine Simard.

Premier prix pour les hommes, présenté par M. I.-E. Collette, gagné par M. Edmond Bélanger.

Prix de consolation présenté par M. McKechnie gagné par M. E. Bélanger.

Prix d'entrée pour les hommes présenté par M. D. Parcel gagné par M. Thos. Côté.

Un magnifique tapis de table, tapisserie italienne, présenté par M. et Mme J. Saker ainsi qu'une très belle horloge fabriquée et présentée par M. E. Lachance seront mis à la rafle sous peu.

Un gâteau présenté par Mme E. Mathot fut raflé, et fut gagné par M. R. Délémont. Le programme récréatif sous l'habile direction de Mme Léger Roy, fut exécuté avec beaucoup d'art et de distinction.

Ouverture: Duo de piano: Mlles Marivanne Roy, Isabelle Collette.
Choeurs: Le rosier de mai—the Robin—Groupe d'enfant.
Chant: Valentine Song — M. Robert Côté.
Duo de chant: Les voix rivales. — Mme H. L. Côté, Mme L. Côté.
Pantomime: "Il était une bergère"— Mlles Faye Côté, Laurette Bélanger. MM. Léon Roy, Robert Côté, Frank Collette.
Solo de piano: Glittering Stars. — Mlle Rollande Mathot.
Chant: Ma Normandie. — M. Raymond Mathot.
Symphonie: Kitchen Band. — Un groupe d'enfants.
Dance: Mlle Doris Côté.
Duo de chant: Nicolas—Bonjour ma belle—Mlle Faye Côté, Jean-Paul Roy.
Chant: In the Garden of my Heart.— M. H.-L. Côté. Juanita: M. et Mme H.-L. Côté.
Gigue: Mlle Yvonne Cyr.
Duos de chant: Les Bresiliennes —A Perfect Day — Mlles Marivanne Roy, Rachel Maheux.
Tableaux: Adoration. — M. et Mme H.-L. Côté, Alice Paré, Miss Valentine, Mlle Cécile Paré, Robert Côté.

A la suite de ce programme, on servit un délicieux goûter. Merci à Mme E. Mathot qui n'a pas craint sa peine et ses fatigues pour assurer le succès de cet important numéro: Merci également à Mmes T. Dolan, R. Délémont, H. L. Côté, I.-E. Collette et A. Côté pour leur généreux concours. Enfin, un merci très cordial à tous ceux et à toutes celles qui, d'une manière ou d'une autre ont contribué au beau succès de cette bonne oeuvre. Qu'il nous soit permis aussi de souligner la bonne entente qui semblait régner parmi les divers groupes. Tous, protestants et catholiques répondirent gracieusement aux sollicitations qui leur furent faites. C'est qu'à Chauvin, on comprend ce que vaut l'éducation morale et intellectuelle donnée par des religieuses. Oui, parents chrétiens, nous comprenons les grands sacrifices que vous vous imposez pour soutenir votre école séparée; mais soyez convaincus que la cause en vaut la peine.

Vos petits enfants vous en sauront gré un jour, et alors, vous vous féliciterez d'avoir compris l'impérieux devoir à votre jeunesse, ce qui vaut mieux que l'or et l'argent: une formation religieuse, auréolée d'une mentalité canadienne française.

Chas. R. Doucet.
Président de la commis. scolaire

Couvent de l'Assomption

CERCLE LAURE CONAN

Quelle surprise nous réserve aujourd'hui l'assemblée de notre cercle? Voilà ce que semble dire le geste significatif des élèves indiquant l'horloge à notre maîtresse trop absorbée.

Les rôles changent, l'institutrice prend place parmi les membres et les officières président.

Ave Maria, lecture et approbation du rapport nous sont devenus bien familiers. Le réajustement des jetons du Bon Parler français fit monter le rouge à quelques joues bien canadiennes: Mlle Willa McDonald, dont l'âme est beaucoup plus française que le nom, a conservé le plus grand nombre de jetons. Elle reçut des félicitations bien méritées. Le champ est maintenant laissé libre aux suggestions. C'est d'abord le choix des phrases défectueuses que toutes les vaillantes s'efforceront de corriger cette semaine. Le grand oublié "NOUS", est mis en évidence à la place de l'intrus "ON". N'y a-t-il pas lieu de faire amende honorable?

Il est aussi décidé qu'un débat aura lieu, le premier mars entre les partisans de Dollard des Ormeaux et les amies de Madeleine de Verchères pour établir lequel des deux héros est le plus grand. Personne ne fait un mystère de sa propre opinion, mais à qui restera la victoire. c'est ce que nous apprendra l'avenir.

Pour la semaine prochaine, Madeleine sera à l'honneur par la dramatisation de "Peuple sans histoire". Le choix des artistes laisse si peu de temps qu'à l'unanimité on demande que les dernières minutes soient consacrées à la lecture.

La Secrétaire.

Chronique de l'A.C.F.A

Dimanche dernier avait lieu le deuxième dîner-causerie des Canadiens français d'Edmonton et des environs. Il remporta un aussi franc succès que le premier et nous y avons rencontré des figures nouvelles.

* * *

Commençant le mois prochain, les réunions de l'Exécutif auront lieu dans l'après-midi, du 4e dimanche du mois et elles seront suivies du dîner-causerie qui aura lieu à 6:30 P.M.

* * *

Durant la semaine dernière nous avons reçu les montants suivants: Donnelly, cotisations, $32.00; Calgary, cotisations, $15, 00; Calgary, abonnements, $12, 00; St-Paul, abonnements, $14. 00. Merci.

* * *

On nous annonce que la messe aux intentions de l'A.C.F.A. fut chantée à Tangent le 27 janvier dernier.

* * *

Dans la dernière lettre circulaire nous avons demandé aux secrétaires des cercles de nous faire parvenir certains renseignements qui sont indispensables à l'organisation du Concours de français.

* * *

Il nous manque encore des renseignements de plusieurs endroits dans les régions de St-Paul, d'Edmonton et de la Rivière-la-Paix. Nous comptons sur la coopération des secrétaires de ces cercles pour recevoir les renseignements demandés dans le plus court délai possible. Le Concours occasionne un surcroit de travail au secrétariat et il nous sera absolument impossible de correspondre plusieurs fois sur le même sujet. D'un autre côté, nous comptons sur la coopération des personnes intéressées pour qu'il n'y ait pas d'oubli qui empêcherait des enfants de concourir.

Samedi dernier, nous avions le plaisir de présider, avec M. l'abbé Woodhouse, curé, à la fondation de l'Avant-Garde St-Edmond à Calder. Bien que peu nombreux, les avant-gardistes de St-Edmond feront, nous en sommes convaincus, un bon travail. Nous sommes content de leur souhaiter la bienvenue parmi l'élite de notre jeunesse franco-albertaine et nous sommes persuadés, qu'avec les encouragements de leur curé, des religieuses et des parents, ils obtiendront un plein succès dans toutes leurs entreprises.

**Léo Belhumeur,
Secrétaire-général.**

COLLEGE DES JESUITES

CHRONIQUE.

C'est bien rare que l'hiver en février prenne de ces airs de printemps qui font le désespoir des amateurs de gouret; les collégiens surtout en sont tout désespérés.

Notre grande équipe grandit toujours en habileté et en hardiesse; une victoire n'attend pas l'autre et ces amateurs en sont à un tel point qu'ils s'estiment assez habiles pour accepter un défi des "E.A.C." mais.... dimanche après-midi le destin nous déclare que nos braves joueurs ont encore du chemin à faire.

L'activité intérieure ne manque pas surtout chez les cercles acéjistes, avant-gardistes et académiques. Je parie même que vous étiez tout surpris de voir dans ce journal un rapport de notre Avant-Garde; c'est grâce à l'ardeur de notre bon P. Morin, professeur de Versification, que ce cercle si formateur pour nos jeunes a repris son élan d'autrefois. Espérons qu'il continuera.

L'ACJC a lancé la semaine dernière un grand concours oratoire ouvert à tous les acéjistes. A la prochaine séance nous aurons le bonheur d'entendre les fameux orateurs et là on décidera qui sera le gagnant d'un beau prix. Imaginez si ces jeunes orateurs se préparent; les corridors ne résonnent que de discours patriotiques: on s'exerce, on articule, on gesticule et.... on se forme.

L'Académie française des Rhétoriciens et les Humanistes fait de notables progrès. On s'habitue à l'improvisation, à l'éloquence pratique. La dernière séance a entendu un débat sur "l'influence américaine au Canada". M. Ménard nous donnait aussi une conférence sur "l'âme canadienne française de l'Ouest," qui lui valut beaucoup de félicitations.

Les élèves ont appris avec plaisir le succès remporté par Mme Morrier et ses acteurs au récent festival de Calgary. Nous leur offrons nos très sincères félicitations en souhaitant à "Bon sang ne ment pas" un égal succès à Ottawa.

Gérard BOURBEAU.

MORINVILLE

Nous avons de bonnes nouvelles sur le compte de nos malades. Mme Montpellier semble se remettre de la grave maladie qui la minait depuis plusieurs mois. Elle prend du mieux tous les jours et nous espérons qu'avant longtemps nous pourrons la revoir sur la rue ou dans l'église.

M. Alphonse Trottier qui nous laissait il y a huit jours, pour prendre le chemin de l'hôpital et puis pour monter sur la table d'opération, doit nous revenir ces jours-ci. Il est sur le chemin de la convalescence depuis quatre ou cinq jours et la première nouvelle qu'il attend, sera de retourner à sa petite famille.

M. Adélard Ricard passe par une crise plus sérieuse. Il y a un an il se faisait opérer pour des ulcères d'estomac et le tout semblait un succès. Mais voici que le mal semble revenir et cette fois d'une manière plus aigue. Tout de même son médecin sèmble avoir confiance.

Les libéraux du comté avaient leur réunion dimanche dernier. Il s'agissait de réorganiser l'association du comté et cela en vue des prochaines élections. L'on était venu de tout côté et même le chef était là avec quelques députés. Plus de sept cents personnes se pressaient dans la salle et les autres étaient dehors. M. Hormidas Boissonneault a été réélu président, M. Massé de Légal, vice-président et M. J. Heppler secrétaire. En somme l'on a fait du bon travail et l'on est parti en se promettant bien de garder le comté dans la phalange libérale, aux prochaines élections.

Notre député local, M. St-Germain assiste de ce temps-ci à la session qui se tient à Edmonton. Tout de même il tâche de ne pas négliger les affaires de son bureau et tous les soirs il revient chez lui pour ne repartir que le lendemain après diner. Donc ceux qui ont affaire à rencontrer notre député savent l'heure à laquelle ils doivent se présenter pour ne pas faire un voyage inutile.

Nous commencerons dimanche prochain nos soirées familiales et la prochaine sera sous les auspices de l'amicale de notre couvent. Le programme sera rendu par les enfants de l'école Frontenac. Nous croyons savoir qu'ils nous ménagent une surprise pour ce soir-là. Nous faisons un appel à nos amis de ne pas manquer cette occasion de se rencontrer et de passer quelques heures dans l'intimité.

Notre Mère provinciale est revenue d'une visite aux maisons de sa communauté et n'a que de bonnes paroles à prononcer sur chacune de ces maisons. Le bien se fait partout sans bruit sous l'oeil du bon Dieu et les intéressés n'ont que des éloges à faire sur le travail des bonnes religieuses.

M. Girard Rousseau a fait baptiser une deuxième fille, le 12 de ce mois. Les grands parents Rousseau ont été dans les honneurs pour l'occasion.

Nous apprenons à la dernière minute la mort de M. Pierre Labrie de Cardiff dont les funérailles eurent lieu à Edmonton, dans l'église st-Joachim. M. Labrie était un pionnier dans cette partie du pays et il laisse pour le pleurer de nombreux parents et amis. Nous offrons nos sympathies à la famille en deuil.

AVANT-GARDE DE MORINVILLE

CERCLE MORIN.

Nous avons tenu notre dernière assemblée mensuelle le 8 février. Après l'ouverture de la séance par les formalités habituelles notre présidente procéda à la lecture des minutes du mois de janvier. Il fut proposé que nous aurions pour devoir de composition: "Pourquoi j'aime la Survivance". Nous avons à choisir entre "La Survivance des Jeunes ou la Survivance "des Vieux". Les meilleures copies seront lues à la prochaine assemblée.

Après une courte revue du travail fait sur notre langage nous passions à la partie récréative.

Le premier numéro "Le Petit Alsacien" fut déclamé par Robert Pelletier. Nous lui offrons nos félicitations pour avoir su si bien personnifier ce petit bout d'homme qui sut répondre si à propos à l'orgueilleux vainqueur. Inspirons-nous des mêmes sentiments envers notre beau pays "Le Canada".

Ensuite vint une lecture d'une passage de la vie de Mgr Grandin où l'on nous montra les grands sacrifices accomplis pour coloniser cette partie du nord-ouest canadien. Ne répondrons-nous pas nous aussi à tant de sacrifices en étant fidèles à notre devise "Agir c'est réagir"?

Notre chant de Cercle "O Canada beau pays. ma patrie." ferma notre séance.

La Secrétaire.

LAMOUREUX

La dépression financière avait forcé le plus grand nombre de nos fermiers à discontinuer l'abonnement au téléphone, en face des taux toujours plus élevés d'un gouvernement aux abois. Or, voici que maintenant on propose aux gens de la campagne de former des sociétés à seule fin d'acheter les lignes téléphoniques. D'après de nouvelles ententes, les fermiers seraient propriétaires des lignes et à ce titre chargés de les maintenir en bon ordre, ce qui enlèverait ce souci et cette dépense au gouvernement. Pour une rétribution raisonnable, le département des téléphones se chargerait de donner les communications à longue distance ou d'une ligne à l'autre. Cette proposition est attrayante et un mouvement s'organise et prend chaque jour de l'ampleur. Il semble qu'à bref délai, le téléphone va retrouver sa popularité d'antan. C'est du moins le sujet le plus ordinaire des conversations ces temps-ci.

La vente du foin et de la paille pressés est une question pleine d'intérêt actuellement. Le fermier y trouve un débouché lucratif, à condition toutefois qu'il choisisse bien son intermédiaire pour la vente.

Sur la rivière nous voyons passer de belles charges de glace aux reflets bleuâtres, c'est le temps où chacun en fait provision pour la reste de l'année.

Dimanche prochain, 24 février, il y aura à la salle paroissiale, une partie de cartes, suivie de la distribution des prix aux gagnants, d'un réveillon et d'un concert. Nous adressons une cordiale invitation à tous nos amis. —CORR.

AVIS IMPORTANT

Gouvernement de l'Alberta

PROVINCE OF ALBERTA

RAPPORTS sur L'IMPOT DU REVENU

Les rapports sur l'impôt du Revenu devraient être enregistrés au bureau du surintendant de l'Impôt du Revenu, édifice Qu'Appelle, Edmonton.

AVANT LE 31 MARS 1935

On peut se procurer des formules à n'importe quel bureau du Gouvernement Provincial ou à n'importe quelle banque ou directement du surintendant de l'Impôt du Revenu, à Edmonton.

Toutes personnes résidentes, employées ou faisant du commerce dans l'Alberta, sont tenues à l'Impôt sur le Revenu, et sujettes aux exemptions prévues par l'Acte.

Tous renseignements au sujet des exemptions et la manière de remplir les formules sont contenus dans les formules elles-mêmes.

Evitez l'amende en vous conformant sans retard à cet avis. On peut obtenir de plus ample renseignements en s'adressant au bureau de l'Impôt sur le Revenu, Edifice Qu'Appelle, Edmonton.

HON. J. R. LOVE, Trésorier Provincial. — **E. M. GUNDERSON,** Sur. de l'Impôt sur le Revenu.